Miniac Morvan

Bulletin Municipal

Nº83 octobre 2020







SOMMAIRE

| VIE MUNICIPALE p.3-13 |
|-------------------------------------|
| ENVIRONNEMENT p.14-15 |
| VIE SOCIALE p.16-17 |
| CULTURE ET COMMUNICATION p.18-19 |
| SERVICE ENFANCE JEUNESSE p.20 |
| ECOLE LE DORIS p.21 |
| ECOLE SAINT-YVES p.22-23 |
| VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE p.24-32 |
| LES NOUVEAUX ARTISANS |
| ET COMMERÇANTS p.33 |
| LIBRE EXPRESSION p.34 |
| ETAT CIVIL p.35 |

HOMMAGE



Dominique Louvel, ancien gendarme, a été, sous le troisième et dernier mandat de Roger d'abord Chapon, conseiller municipal de 2008 à 2010, puis conseiller municipal délégué de 2010 à 2014 avant d'être élu maire en 2014.

Chargé du commerce et de l'artisanat au sein de St Malo Agglomération en sa qualité de vice-président, il a eu à coeur de mener à bien l'installation d'entreprises et de compléter les zones d'activité sans délaisser pour autant l'administration de sa commune qu'il a gérée avec autorité.

Si la maladie l'a contraint à suspendre l'exercice de ses fonctions, il a su déléguer et il a continué à s'intéresser de près aux affaires communales jusqu'à l'expiration de son mandat en mai 2020.

Semestriel d'information - Octobre 2020 N°83 Directeur de publication : Olivier Compain Responsable Rédaction : Service communication. Conception/mise en page/impression : Imp. atmco Imprim'verto

Crédits photos et images: Mairie et Associations

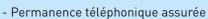
Tirage: 2150 exemplaires Prochain numéro: février 2021

Date limite de dépôt des articles : 4 janvier 2021

Infos COVID 19, 1ère vague

Continuité du service public

Durant la crise sanitaire les élus et les agents ont assuré la continuité du service public, et ont maintenu un lien social avec les administrés.



- Présence physique des agents pour traiter les urgences ou imprimer gratuitement des attestations de déplacement dérogatoire.
- Pour maintenir le lien et prendre soin de nos aînés, le service social a régulièrement pris des nouvelles des personnes inscrites sur le registre.
- Service minimum de restauration scolaire offert par la municipalité aux enfants de personnels soignants, et maintien du portage de repas à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou de retour d'hospitalisation, en partenariat avec Convivio.
- Minibus gratuit à la disposition des plus anciens et/ou personnes isolées pour accompagner aux achats de première nécessité ainsi qu'aux rdv médicaux.
- Mise à disposition gracieusement, d'agents communaux pour la désinfection du cabinet santé.

Distribution de masques pour tous les habitants

Les masques commandés par la commune de Miniac-Morvan via Saint-Malo Agglomération ont été distribués avec une notice d'utilisation à tous les habitants, gratuitement.

Des élus municipaux et des bénévoles les ont remis dans les boîtes aux lettres entre le 8 et le 10 mai 2020.



Solidarité

La Municipalité remercie vivement M. MITTRE de la société Pharmaouest pour les 1000 masques chirurgicaux offerts à la commune.



Don visières

Mathieu Gigant, habite la commune de Miniac-Morvan. Auto entrepreneur dans l'impression d'objets 3D, il a offert 24 visières pour le personnel communal.













Miniacoises, Miniacois,

M'adressant à vous pour la première fois en tant que maire, je souhaiterais vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée et qui est pleinement prise en compte par notre nouvelle équipe municipale.

Le contexte pandémique « COVID-19 » actuel nous incite à la plus grande prudence au sein de nos cellules familiales, mais aussi dans la gestion de notre commune. Malgré les contraintes et la succession des protocoles sanitaires tous les services communaux ont repris une activité « normale » depuis le début juin. Par exemple, cet été, le centre de loisirs a pris en compte toutes les demandes des parents. Le secteur « ados » (SAMI) a connu un beau succès. Par contre les festivités et les grands rendez-vous annuels ont dû être annulés et les activités associatives ont été fortement impactées. Dans ce contexte si particulier, l'ensemble des élus et du personnel municipal restent mobilisés pour mener à bien l'ensemble des projets.

Dans ce bulletin municipal n°83 vous découvrirez (ou redécouvrirez) le visage des membres du nouveau Conseil municipal.

Vous prendrez également connaissance de la composition de « la commission citoyenneté ». C'est une réelle nouveauté pour notre commune. Découvrez dans les pages qui suivent « vos référents de quartier » qui vous représentent et seront à votre écoute. Je vous invite, dès à présent, à engager avec eux des échanges constructifs. La citoyenneté participative se construit avec tous et pour tous.

Les premiers coups de pelle concernant la construction de la nouvelle salle omnisports ont été donnés fin septembre. Nous nous attacherons à suivre quotidiennement l'évolution de ces travaux dans le respect de l'enveloppe budgétaire votée par l'ancienne municipalité. Par ailleurs notre nouvelle équipe travaille activement sur la réalisation de notre projet de « parc municipal intergénérationnel ». Vous aurez davantage de précisions sur ce dossier lors de notre prochaine publication.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même, ainsi que les employés communaux, sommes à votre service pour répondre au mieux à vos attentes.

Je souhaite, rendre un hommage respectueux à Dominique Louvel, notre maire de 2014 à 2020, qui a participé à faire de notre commune ce gu'elle est aujourd'hui.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et vous recommande la plus grande vigilance afin de protéger au mieux votre famille, votre entourage, vos amis et tous les habitants de notre belle commune.

Olivier Compain



Suite à l'élection du Maire le 24 mai 2020, les nouveaux adjoints ont pris leurs fonctions.

Miniac-Morvan

27 élus sur 27 sièges à pourvoir

Inscrits............ 2951

Abstentions . 142348,22 %

Votants......1528......51,78 %

Nuls 47 3,08 %

Exprimés...... 1464.......95,81 %

Un nouvel élan (Olivier Compain) : 806 voix, 55,05 %

Pour un avenir durable et responsable (Nathalie Bosse) : 658 voix, 44,95 %

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Maire

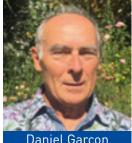
10° vice-président Saint-Malo Agglomération : eau et assainissement Vice-président des Eaux de Beaufort Conseiller Communautaire



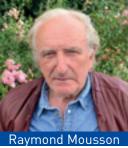
1^{er} Adjoint Délégations : Ressources humaines, restauration scolaire, urbanisme



2º Adjoint
Délégations : EnfanceJeunesse, affaires scolaires,
petite enfance
Conseillère communautaire



3° Adjoint
Délégations : Finances
publiques, budget, fiscalité



Conseiller délégué aux hameaux



Florian Dubois

Conseiller délégué

aux bâtiments communaux



Conseiller délégué à la Citoyenneté et démocratie participative



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale

Liste électorale - Bureau de vote 2021

L'article 16 du Code Electoral stipule que les électeurs doivent être affectés dans les bureaux de vote selon un critère géogra pl À la demande de la Préfecture, la modification des bureaux de vote a eu lieu de la façon suivante :

BUREAU 1

CASSE-NOES, LA METTRIE, L'OUCHE, GOUILLON, LA SALLE, PETIT BOIS HAMON, IMPASSE DE LA COSTARDAIS, LA SALLE ES BEAUGEARD, PONT DE LA MARE, IMPASSE DE LA RANCE, LA VILLE BOUTIER, RESIDENCE LES JARDINS D'ELISE, IMPASSE DES MARRONNIERS, LA VILLE MAUNY, RUE DE CHOUKENN, IMPASSE DES ROSEAUX, LA VILLE-ES-TU, RUE DE KARN, IMPASSE DU CHEMIN BLEU, L'ANGLE, RUE DE LA BLAINERIE, IMPASSE DU CLOS, LAUNAY-GUIBERT, RUE DE LA GARE, LA BINELLERIE, LE BAS-GOUILLON, RUE DE LA LIBERTE, LA BLAINERIE, LE FRECHE, RUE DE LA POSTENE, LA BOUGLAIE, LE GRAND BOIS HAMON, RUE DE LA POSTENNE, LA BRIZARDIERE, LE HAVRE, RUE DES BLES D'OR, LA CHAMBRE, LE MOULIN FARUEL, RUE DES BRUYERES, LA COSTARDAIS, LE PETIT BOIS HAMON, RUE DES CHÂTAIGNIERS, LA GAUDINIERE, LE PRON, RUE DES FOUGERES, LA HERLISE, LES METTRAS, RUE DES LANDES VALLEES, LA MAISON NEUVE, LES NOES, RUE DU HAUT GOUILLON, LA MARE, LES TERTRES.

BUREAU 2

BOUTRY, LA TOUESSE, LE PETIT ANGLE, CARIDAN, LA TRESSE, LE POINT DU JOUR, CHAMPVEAU, LA VIETTE, LE PORCHE, COUABEL, LA VILLE AUBRY, LE ROCHER, LA BARRE, LA VILLE ES GENILS, LE ROCHER AU MERLE, LA BARRE GUINEHEUC, LA VILLE OGER, LE ROCHERET, LA BESNARD, LAUNAY BELIARD, LE VERGER, LA BOUEXIERE, LAUNAY ROBIDOU, LES CHESNAIES, LA BUTTE, LAUNAY-BOULEN, LES HERVELINS, LA CHALANDIERE, LE BOIS GUYOT, LES RIVIERES, LA CROIX DE VILLEBRET, LE CHATELIER, MONTLOIE, LA CROIX DURAND, LE CHENE, MOULIN DU TERTRE GUY, LA NOUETTE, LE CLOS HIARD, PORT BESNARD, LA RIVIERE, LE DOMAINE, ROBIDOU, LA ROUSSAIE, LE GRAND CLOS, SAINTGRE, LA SAUVAGERE, LE HAUT BOUTRY, SEVIN, LA TOUCHE AUX VANAIS, LE PAS PECET, VILLEBRET.

En 2021 vous recevrez une nouvelle carte électorale qui sera établie selon ces critères géographiques validés par la Préfecti

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



4º Adjoint Délégations : Affaires sociales, milieu associatif, sports et loisirs



5° Adjoint
Délégations : Infrastructures,
voirie, assainissement
et services techniques



6º Adjoint Délégations : Environnement et commerces



JOSIAN MAI CITTE

7º Adjoint

Délégations : Communication,
nouvelles technologies,
conseil municipal des enfants



Sylvie Martin Conseillère déléguée au monde agricole



Conseiller délégué à la culture et l'événementiel



Sophie Souloumiac

Conseillère municipale



Conseillère municipale



Conseillère municipale



Conseillère municipale



Conseiller municipal



Conseillère municipale et communautaire



Conseiller municipal



Conseillère municipale



Conseiller municipal

ra phique et non selon l'ordre alphabétique. Merci de signaler au plus vite auprès du secrétariat tout changement d'adresse.

BUREAU 3

ALLEE DE LAUBESPIN, RUE D'ABAS, RUE DES HORTENSIAS, ALLEE E. LEQUESNE/DESHAYES, RUE DE BEL AIR, RUE DES MOULINS, HAMEAU DE LA SABOTERIE, RUE DE LA CROIX DES GUES, RUE DES MYOSOTIS, HAMEAU DES CHENES, RUE DE LA CROIX THOMAS, RUE DES PRIMEVERES, IMPASSE DE LA CROIX, RUE DE LA LANDE D'HIREL, RUE DES TROIS CORNIERES, IMPASSE DU GUE, RUE DE LA LIBERATION, RUE DU CHAMP DE LA LANDE, LA SABOTERIE, RUE DE LA POSTE, RUE DU DOMAINE DES PECHEURS, LOTISSEMENT DE LA CROIX THOMAS, RUE DE LA VIGNE, RUE DU GENERAL DE GAULLE, PLACE DE LA MAIRIE, RUE DE SAINT-MALO, RUE DU GRAND PRE, PLACE DE L'EGLISE, RUE DES AJONCS D'OR, RUE DU HAMEAU DE LA SABOTERIE, RUE BIENHEUREUSE THERESE FANTOU, RUE DES CYTISES, RUE DU HAMEAU DES CHENES.

BUREAU 4

CLOS DES POMMIERS, LES CHAMPBRIANTS, RUE DES GRANGES, HAUTE FOLIE, LES COLETTES, RUE DES SABLONNIERES, IMPASSE DE LA CROIX, LES CORBINIERES, RUE DES TERRE-NEUVAS, IMPASSE DES POMMIERS, LES GRANGES, RUE DU BIGNON, IMPASSE DU GUE, LES PRES COUVES, RUE DU CHÂTEAU, IMPASSE JEAN DELEPINE, MOUSSON, RUE DU FOUR ES FEINS, LA NOE, RESIDENCE LA POMMERAIE, RUE DU GREEMENT, LA VILLE BLANCHE, RESIDENCE LES GRANGES, RUE DU LAVOIR, LE BREGINAL, RESIDENCE LES JARDINS D'AMELIE, RUE DU PIGNON JAUNE, LE CLOS DE LA CROIX, RESIDENCE LES VIOLETTES, RUE DU RAIL, LE CLOS PIERRE, ROCHAMBAUD, RUE DU RELAIS DE POSTE, LE GAVRE, RUE DE LA COUTUME, RUE DU STADE, LE PETIT ROCHAMBAUD, RUE DE LA CROIX DES GUES, RUE DU TRAM, LE PRE MALOUIN, RUE DE LA LOUEE, RUE DU DOMAINE D'AMELIE, LE RIMBRIANT, RUE DE RELAIS DE POSTE, SAINT-GREGOIRE, LE ROCHER PLEUREUR, RUE DES GABIERS.

fecture. Pour éviter toute confusion, il vous est conseillé de détruire l'ancienne carte dès réception de la nouvelle.

Que font-ils?

Vous retrouverez cette rubrique dans chaque nouvelle publication de votre Bulletin communal. Tous les semestres, vous aurez ainsi l'occasion de découvrir l'un des nombreux métiers de la fonction publique territoriale. Les agents municipaux parleront de leur parcours professionnel. En découvrant leurs « fiches métier » vous prendrez conscience des compétences et de la technicité déployées par ces personnes dans le cadre de leurs missions.



Nadia ALMAS : Directrice Générale des Services

Après avoir débuté sa carrière en 1997 à Saint-Malo, en tant qu'adjoint administratif à la Direction des

Affaires Financières, elle a obtenu son concours de rédacteur territorial en 2009.

C'est en 2010 à Pontorson (50), qu'elle a continué son ascension professionnelle en obtenant un poste de responsable des finances et ressources humaines.

En 2016, elle est mutée à Miniac-Morvan en qualité de responsable des finances, ressources humaines et marchés publics.

Depuis avril 2020 et après 4 ans et demi à Miniac-Morvan elle est nommée Directrice Générale des Services, et est à la tête d'une quarantaine d'agents.

Son rôle et ses missions quotidiennes :

Directeur Général Services contribue au développement local. Il participe à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe des élus, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique. Le Directeur Général des Services est notamment responsable l'ensemble des services administratifs et techniques qu'il coordonne, organise et modernise. Il anime les différentes réunions (réunions d'adjoints, commissions) et participe aux conseils municipaux en sa qualité de technicien-conseiller. Il est le collaborateur privilégié du maire.

Le métier de Directeur Général des Services nécessite une large autonomie dans la mise en œuvre des orientations et dans la définition des priorités d'actions ainsi qu'une confiance partagée entre ses chefs de services et l'autorité territoriale car il participe aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels.

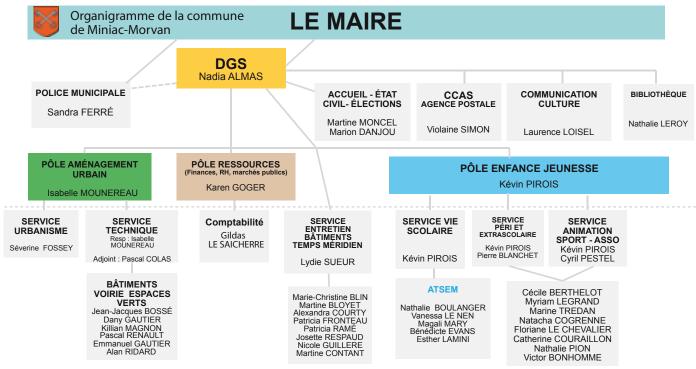
Compétences nécessaires :

- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Connaissances juridiques, budgétaires, administratives, ressources humaines
- Autonomie
- Sens de l'organisation, et de l'écoute
- Grande disponibilité.



Les formations :

Pour devenir Directeur Général des Services mieux vaut posséder un diplôme de niveau bac+3 à bac+5. Le recrutement se fait soit par concours, soit par détachement d'une autre fonction publique (catégorie A) ou encore par recrutement direct.



La démocratie participative mise en place

« Parmi les engagements pris au cours de la campagne, nous avons mis au cœur de nos projets la démocratie participative. »

En effet, la conviction partagée par l'ensemble des élus est que la démocratie représentative est toujours plus efficace lorsqu'elle met en place des espaces de participation et de citoyenneté actives.

Afin d'être encore plus à votre écoute et agir au plus près des besoins des Miniacoises et des Miniacois, la nouvelle municipalité a mis en place une Commission ouverte Citoyenneté « référents » non élus, lesquels sont les interlocuteurs privilégiés entre les élus et les habitants d'un secteur géographique (voir la carte des secteurs : 3 Secteurs pour les quartiers du Bourg et 5 Secteurs pour les Hameaux). Les référents sont facilitateurs des relations entre les habitants et la municipalité. L'objectif est de renforcer la relation de proximité avec les habitants par la mise en place de comités de pilotage de projets locaux par secteur géographique (sécurité. voirie, éclairage, amélioration du bien vivre ensemble...) dans la limite du périmètre de compétences de la commune (*).

Une Charte de la Participation Citoyenne a été rédigée et signée par le Maire et chaque « référent ». Des actions « citoyennes » seront également mises en place. Les élus et les référents par secteur vous informeront prochainement de ces actions et comptent sur votre participation active. Nous nous rapprocherons également des associations présentes sur la commune afin d'optimiser la synergie entre nos actions.

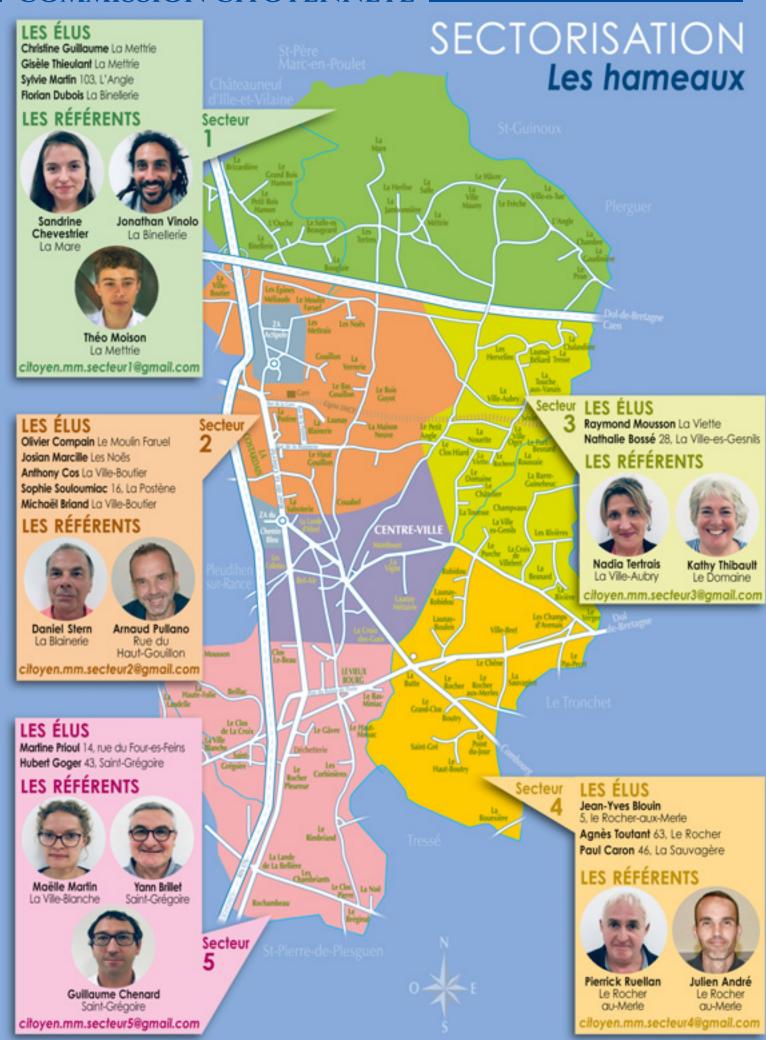
(*) Certains de vos besoins ne sont pas dans le périmètre de compétences de la commune mais dans les domaines de compétences de SMA (Saint Malo Agglomération) ou du Département. Les élus Miniacois, dont le Maire, présents dans les Commissions de SMA sont et seront « force de proposition » active pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.





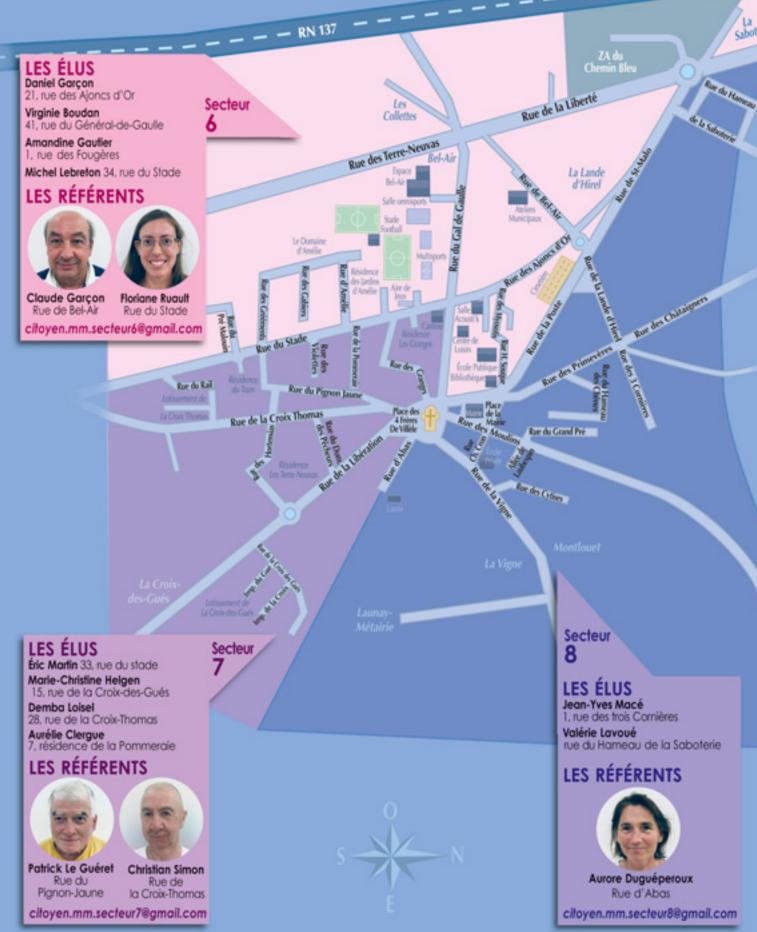


COMMISSION CITOYENNETÉ



COMMISSION CITOYENNETÉ

SECTORISATION Le bourg



Balayeuse

Acquisition d'une balayeuse désherbeuse aspirante

La commune n'utilisant plus de produits phyto-sanitaires, et face à la difficulté de garder les rues propres, les élus ont décidé d'acquérir une balayeuse désherbeuse aspirante (marque HAKO: Citymaster 600).



Ce nouvel outil de travail (52 253 € H.T.) s'utilise en toute saison. Multifonctions, compacte, facile d'utilisation et d'entretien, cette balayeuse est adaptée pour l'entretien de la voirie et des trottoirs. Équipée d'un appareil haute pression elle permet de nettoyer les panneaux de signalisation ainsi que le mobilier urbain.

Grâce à la modernisation des équipements, les employés communaux vont gagner en temps et en qualité de service.

Nouveau tracteur

Fin juillet les services techniques ont fait l'acquisition d'un nouveau tracteur Iseki en remplacement du Kubota devenu dangereux notamment pour l'arrosage.

Acheté à un moment opportun, pour 13 000 € H.T., le nouvel engin de 39 CV à transmission et direction hydrostatique est adapté aux accessoires d'entretien des terrains communaux



Sécurité

Pour la sécurité des habitants, des panneaux radars pédagogiques vont être installés prochainement sur les axes accidentogènes de la commune.

Ces panneaux d'information vitesse flashent le conducteur et l'informent sur son allure pour l'inciter à ralentir.

La municipalité invite dès à présent les automobilistes à surveiller leur vitesse



Circulation

Depuis le 13 mars 2020, la portion de la rue des Ajoncs d'Or, comprise entre le cimetière (carrefour avec la rue de Bel Air) et la rue de Saint-Malo, est en sens interdit. La circulation est autorisée en sens unique venant de la Costardais.



Nouveau complexe sportif:

Début des travaux





Isabelle Mounereau responsable du pôle aménagement urbain présente les plans du nouveau projet, le jour du démarrage du chantier le 28 septembre 2020.

Projet

Le parc municipal

Le 7 septembre, les élus et les responsables des services municipaux se sont retrouvés en visite sur le terrain pour évaluer la zone où sera aménagé le futur grand parc de promenade et d'activités sportives et familiales.



Drainage et cuve pour le stade

Après les travaux de drainage effectués sur le terrain d'honneur de football, pour la première fois depuis sa création il y a trente ans, les services techniques ont mis en place un système de retenue d'eau. La cuve posée peut stocker 22 m³ d'eau puisée à 72 mètres de profondeur, pour faciliter un arrosage automatique du terrain.



Travaux SNCF

Fermeture des passages à niveau

Depuis le 14 décembre 2019, la ligne Dol-de-Bretagne – Dinan est fermée aux circulations Ferroviaires, ces travaux de renouvellement contribuent à pérenniser l'infrastructure, améliorent l'accessibilité des 4 gares situées entre Dol-de-Bretagne et Dinan et renforcent la sécurité ferroviaire.

En raison de la crise sanitaire, la majorité des chantiers du réseau ferré national a été suspendue à compter du 17 mars. Le renouvellement de la ligne Dol-de-Bretagne – Dinan a repris depuis le 27 avril. La ligne reprendra ses fonctionnalités en mars 2021.



Parterres fleuris



Un soin particulier est toujours apporté au fleurissement du bourg.

Tarifs 2021 - Commune de Miniac-Morvan

| Photocopie et télécopie | |
|-----------------------------------|--------|
| Photocopie Mairie (Noir et Blanc) | |
| A4 recto | 0,20€ |
| A4 recto-verso | 0,40 € |
| A3 recto | 0,40 € |
| A3 recto-verso | 0,70 € |
| Photocopie Bibliothèque (Couleur) | |
| A4 recto | 1,00€ |
| A4 recto-verso | 2,00€ |
| A3 recto | 2,00€ |
| A3 recto-verso | 4,00€ |
| Fax La feuille | 1,00€ |

| Services divers | |
|-------------------------------|-------------|
| Fourniture et pose | |
| Regard ordinaire posé | 71,74 € |
| Regard à grille posé | 252,06 € |
| Buses diamètre 300 et 400 | coût actuel |
| Locations diverses | |
| Chaise à l'unité | 0,40 € |
| Chaise (perte ou dégradation) | 28,55€ |
| Table à l'unité | 2,45€ |
| Barrière à l'untié | 3,10 € |
| Podium (le m²) commune | 0,92€ |
| Podium (le m²) hors commune | 1,13€ |

| Droits de place | |
|---|---------|
| Marché Hebdomadaire | |
| Borne électrique / semaine | 0,50€ |
| Mètre linéaire / semaine | 0,10€ |
| Abonnement à l'année | |
| 70 % du tarif du droit de place/52 sem. | |
| 0,10 € x 52 = 5,20 € x 70 % = 3,64 € | 3,65€ |
| Abonnement au trimestre | |
| 75 % du tarif du droit de place/13 sem. | |
| 0,10 € x 13 = 1,30 € x 75 % = 0,98 € | 0,98€ |
| Abonnement au mois | |
| 80 % du tarif du droit de place/4,33 sem. | |
| 0,10 € x 4,33 = 0,43 € x 80 % = 0,34 € | 0,35€ |
| Occupation domaine public hors marché | 30,30 € |

| Cimetière | |
|---------------------------------------|---------|
| Concessions Traditionnelles | |
| 30 ans | 131,00€ |
| 50 ans | 215,00€ |
| Cavurnes | |
| 30 ans | 66,00€ |
| 50 ans | 108,00€ |
| Columbarium | |
| 30 ans | 395,00€ |
| 50 ans | 655,00€ |
| Terrassement et comblement d'1 caveau | 28,50 € |
| Assistance mise en caveau provisoire | 14,25€ |

| Espace Bel-Air / Salles communales | | | |
|---|----------|-----------------|--|
| Location à la journée | Commune | Hors Commune | |
| Salle parquet (300 m²) | 271,00 € | 379,00€ | |
| Salle parquet + carrelées 1 et 2 (500 m²) | 487,00 € | 703,00€ | |
| Salles carrelées 1 et 2 (230 m ²) | 216,00 € | 325,00€ | |
| Salle carrelée 1 ou 2 (155 m²) | 108,00 € | 173,00€ | |
| Salle parquet + 1 carrelée (415 m²) | 379,00 € | 541,00€ | |
| Cuisine | 81,00 € | 135,50 € | |
| Vin d'honneur carrelées 1 et 2 | 87,00 € | 108,00€ | |
| Vin d'honneur carrelée 1 ou 2 | 43,00 € | 54,00€ | |
| Vin d'honneur parquet | 108,00 € | 162,00 € | |
| Week-end (vendredi 18 h - dimanche 18 h) | Commune | Hors commune | |
| Salle parquet (300 m²) | 406,00 € | 568,00€ | |
| Salle parquet + carrelées 1 et 2 (500 m²) | 730,00 € | 1055,00€ | |
| Salle carrelée 1 et 2 (230 m²) | 325,00 € | 487,00€ | |
| Salle carrelée 1 ou 2 (115 m²) | 162,00 € | 243,00€ | |
| Salle parquet + 1 carrelée (415 m²) | 568,00 € | 812,00€ | |
| Cuisine | 121,50 € | 203,00€ | |
| Vaisselle couvert complet | 0,98 € | 0,98€ | |

| Bibliothèque | | | |
|---|---------|--|--|
| Abonnement par an et par famille | | | |
| Résidence principale | 10,00€ | | |
| Résidence secondaire | 10,00€ | | |
| Abonnement par mois (personne de passage) | 5,80€ | | |
| Caution | | | |
| Romans | 35,00€ | | |
| Documentaires | 70,00 € | | |
| Pénalités en cas de restitution hors délais | | | |
| Par jour et par document | 1,00€ | | |
| | | | |

| Portage des repas | |
|----------------------------|--------|
| Bénéficiaires commune | 7,50 € |
| Bénéficiaires hors commune | 9,00 € |

| Chenil service | | | |
|----------------------------|--|--|--|
| Divagation chiens et chats | | | |
| 40,00€ | | | |
| 7,00€ | | | |
| | | | |
| | | | |
| 5,20 € | | | |
| 5,50 € | | | |
| 1,15 € | | | |
| 3,70 € | | | |
| 3,70 € | | | |
| | | | |

Repas occasionnel Repas majoré

| L'Acousti'k / Salle Socioculturelle | | | | | | |
|--|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Commune | | | Hors commune | | |
| Associations | | Semaine / J | Week-end / J | Semaine / J | | Week-end / J |
| | | 300 € | 400 € | 350 € | | 450 € |
| CE/ Séminaire | Journée | Demi-journée | - | Journée | Demi-journée | |
| | 400 € | 250 € | | 400 € | 250 € | _ |
| Tarif Producteur | | | | | | |
| Producteurs | Semaine / J | | | Week-end / J | | |
| | 500 € | | | 650 € | | |
| Fluides | 50 € / jour été, 70 € / jour hiver | | | | | |
| Caution ménage 300 € / Caution sans régie 2000 € / Caution avec régie 3500 € | | | | | | |

Distribution de masques



Préparation des masques offerts par Saint-Malo Agglomération, par les bénévoles et les élus avant leur distribution aux habitants de la commune le 08 mai 2020.

Legs Léhon

Legs Léhon décerné à Théo Moison

Le Legs Léhon est une donation qui a été effectuée par Eugène Léhon en 1945, au profit de la commune, souhaitant en contrepartie que soit remise, chaque année, une somme à l'enfant le plus méritant.

Le conseil municipal, a remis cette année le diplôme à Théo Moison. Félicitations à lui.



Fête des mères

Cette année la crise de la Covid-19 a bousculé les traditionnelles cérémonies, « les élu(e)s ont tenu à féliciter toutes les jeunes mamans » malgré ce contexte particulier.

Christelle de la boutique Fleur de lys, a pour l'occasion créé de jolies compositions, les élus et

conseillers sont allés à la rencontre de 48 mamans le samedi 27 juin pour les leur offrir, elles pourront les garder en souvenir de la naissance de leur enfant.





Mme BEZARD Sandra et TIlio



18 juin

Départ en retroite

Bernard Brebel a intégré les services techniques de Miniac-Morvan le 1^{er} septembre 1987. Après 33 ans de travail accompli au sein de la collectivité, il est depuis le 1er septembre 2020 à la retraite.

Commémorations



Malgré le contexte sanitaire difficile, le devoir de mémoire a été assuré dans le plus strict respect des protocoles.

14 iuillet



Des gerbes ont été déposées pendant la cérémonie du 14 juillet en compagnie des membres de l'UNC et du jeune lauréat du Legs Léhon.

Zéro-Phyto les nouvelles pratiques

Désherbage communal Sans chimique, les nouvelles pratiques

Depuis un certain temps, la commune s'est engagée à ne plus utiliser de produits chimiques dans les espaces verts et dans les rues, ce qui lui a valu d'être récompensée par le Conseil Régional, en recevant le prix 2019 « Zéro Phyto ».



Pour cela nos techniciens désherbent manuellement, et petit à petit de nouveaux massifs (créés par les agents) prennent place dans nos rues. La méthode du paillage est très utilisée, ce qui permet de limiter la repousse, l'arrosage et améliore la structure du sol et la croissance des végétaux. Nous comptons sur vous pour adopter ces bonnes pratiques, ainsi nous pourrons, ensemble, préserver notre environnement.





Avec « Zéro phyto » on protège l'eau

En Bretagne, près de 80 % des ressources en eau potable proviennent des eaux de surface. La pollution par les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides...) est le premier facteur de détérioration de la qualité de cette eau. Protéger l'eau, c'est préserver les milieux naturels et la biodiversité, tout autant que notre santé et celle de tous les êtres vivants dans notre environnement.

Eau et assainissement





Le maire représente la commune



Le conseil communautaire, qui s'est réuni le jeudi 30 juillet 2020, a élu son président et ses vice-présidents, Olivier COMPAIN maire de Miniac-Morvan a été élu 10ème vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement sur le territoire. Il est le représentant SMA auprès des organismes de production et de distribution en eau potable.

Pour l'assainissement, ses missions sont : garantir un service de qualité, définir les projets à long terme, suivre les travaux, travailler à l'équilibre budgétaire Une question?

Contactez Saint-Malo Agglomération au 02 23 15 10 85 et suivez les actualités sur les réseaux sociaux.

Le Syndicat Mixte alimente la population en eau potable.

Olivier COMPAIN maire de Miniac-Morvan a été élu viceprésident le 26 août 2020 du Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort qui assure la gestion, l'alimentation et le traitement en eau potable de 35 communes adhérentes sur la région de Saint-Malo, Dol-de-Bretagne.

- Soit 33 588 abonnés desservis,
- Plus de 60 000 habitants hors saison estivale.
- Et 2 668 745 m³ d'eau distribués par an.

Syndicat Mixte des Eaux de Beaufort : 32 rue de la Rouelle - Parc d'activité Les Rolandières -CS 52001 - 35120 Dol-de-Bretagne - France Tél : 02 99 40 08 33 - Mail : contact@eaux-beaufort.fr

Collecte des déchets

Un doute, une question « déchets » : un seul numéro ! **0 800 801 061** Service ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 00. *Appel gratuit*. Demande de bac à ordures ménagères ou à recyclables.

Vous êtes nouvel arrivant sur le territoire de Saint-Malo Agglomération ? Vous ne disposez pas de bac jaune ou/et marron ? La composition de votre famille a changé ? Votre bac est cassé ? Il a été volé ?

Saint-Malo Agglomération

6 rue de la Ville Jégu BP11 - 35260 Cancale Tél : 02 23 15 10 85 (standard) - Fax : 02 23 15 10 86 Courriel : cada@stmalo-agglomeration.fr

Biodiversité au jardin

La protection des hérissons



Il existe de multiples raisons de protéger les hérissons, autant environnementales que personnelles, si vous possédez un potager.

Le hérisson étant insectivore, il est très friand de limaces, d'escargots, de sauterelles, d'araignées etc. qui abîment vos cultures. C'est un prédateur redoutable qui se fera une joie de faire le ménage dans votre jardin!

C'est un véritable marqueur de biodiversité : un jardin sain, attirera naturellement le petit mammifère, qui est un animal protégé par la loi française depuis 1976.

Comment protéger les hérissons :

- Il est important d'arrêter immédiatement l'utilisation de produits chimiques au jardin.
- Il faut lui offrir de l' eau fraîche à la tombée de la nuit, car les hérissons sont des animaux nocturnes. Attention si vous voyez un hérisson de jour, c'est qu' il est en mauvaise santé! Donnez lui immédiatement à boire et à manger.
- Et pour finir... évitons de les écraser, lorsque nous les rencontrons sur les routes...

Frelon asiatique

Le frelon asiatique d'ordinaire assez placide peut se révéler très dangereux lorsque son nid est directement menacé. En aucun cas il ne faut intervenir par ses propres moyens, l'opération de destruction doit être confiée à un professionnel. Pour un nid situé à 15 mètres de hauteur, la facture est prise en charge par Saint-Malo Agglomération et la commune.

Professionnel conventionné par le FGDON à Miniac Morvan : Emeraude Ramonage Désinsectisation M. Desaize Charles - La Ville

Aubry Tél. 06 63 65 38 39.

Cycle de vie

La durée de vie d'une reine fondatrice est de 1 an.

De mars à juilletaoût : Fondation, Croissance

La reine fabrique un nid primaire de la taille d'un ballon, dans lequel elle va pondre. À partir du mois de juillet août) les ouvrières se mettent à construire un nid secondaire, situé à la cime des arbres.

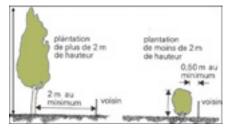
De septembre à novembre : Reproduction

De décembre à février : Hivernation Début décembre toutes les reines capables de résister au froid quittent le nid à la recherche d'un endroit pour hiverner. Les ouvrières, sans reproducteurs, restent dans le nid. Il est donc inutile de détruire un nid de frelon asiatique durant cette période hivernale.

Plantation et élagage

Les arbres et arbustes sont plantés à l'intérieur de la propriété

Pour toute plantation d'un arbre, arbrisseau ou arbuste dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les 2 mètres, une distance minimum avec le fonds voisin doit être respectée. Cette distance est de 2 mètres (la distance est calculée par rapport à l'axe médian du tronc l'arbre - Cass. Civ. 1er avril 2009).



La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc.

Lorsque les branches d'un arbre surplombent le fonds du voisin, celui-ci peut obliger le **propriétaire** à les couper ou à les **faire couper**.

Ce droit d'exiger que les branches soient coupées au niveau de la limite séparatrice des deux fonds est imprescriptible (Cass. Civ. 31 mai 2012).

L'élagage doit porter sur les branches, même hautes, dépassant la limite de leur propriété, et l'opération doit être renouvelée au moins tous les quatre ans.

Infos sanitaire - PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES

Même biodégradables, les lingettes bouchent les canalisations et menacent tout le système d'assainissement. Jetées dans les wc, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (voir ci-contre) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration :

- elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement,
- l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement,
- le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations.

Elles remontent alors dans les maisons ou elles s'écoulent dans le milieu naturel, polluant rivières, nappes phréatiques, puis l'océan...

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle!



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est géré par un conseil d'administration organisé de la façon suivante :

- Un président : Le maire de la commune – Monsieur Oliver COMPAIN.
- Un conseil d'administration: celuici est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Sa volonté est de proposer des aides multiples et diversifiées, afin de s'adapter aux besoins des habitants de Miniac-Morvan.

Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.



Quel que soit : l'âge, la situation familiale, jeunes ou personnes âgées, personnes handicapées ou en difficultés, le CCAS pourra vous accueillir, vous informer, vous orienter vers les organismes compétents en fonction de leurs demandes et répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population.

• L'adjointe aux affaires sociales Martine PRIOUL, vous reçoit sur rendez-vous tous les mercredis matin de 9 h à 12 h et sur rendezvous. Téléphone : 02 99 58 51 77

- L'Animatrice sociale, Sophie DUDORET en remplacement de Violaine SIMON CCAS, vous reçoit sur rendez-vous le :
- Lundi de 13 h 30 à 17 h

Visite à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

- Mardi de 13 h 30 à 17 h
- Mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

Rendez-vous, téléphone : 02 99 58 51 77 - 07 87 23 95 62 ou par mail à social@mairie-miniac-morvan.fr



Les membres du CCAS

Ateliers « Bien chez soi »

Organisés par la commune de Miniac Morvan, le CLIC de la Côte d'Émeraude et l'opérateur Soliha, les ateliers du « Bien chez soi » ont pour objectif de sensibiliser en priorité les retraités sur les solutions leur permettant de continuer à vivre dans un logement adapté, sain, économe, sûr et confortable.

Ce programme de sensibilisation prévoit 5 ateliers de 2 heures :

- Jeudi 1^{er} octobre « un logement pratique et confortable »
- Jeudi 8 octobre « Les gestes et postures dans les activités de la vie au quotidienne »
- Jeudi 15 octobre « l'habitat durable » De 14 heures à 16 heures à l'Espace Bel Air – Miniac-Morvan.

Les ateliers des jeudis 5 et 19 novembre sont reportés. Nous vous communiquerons les dates ultérieurement.

Les ateliers sont animés par Lucie Gardrel, ergothérapeute (Soliha).

Afin de faciliter la mise en place de ces ateliers, une conférence a été programmée à Miniac-Morvan le jeudi 17 septembre 2020 à Espace Bel Air.

En raison de la COVID-19 ; il est obligatoire de vous inscrire auprès de la mairie de Miniac-Morvan : 02 99 58 51 77.

Les places sont limitées à 10 personnes maximum.

Astuces et conseils pour un logement pratique et confortable, les bons gestes et postures à adopter pour être bien au quotidien.



Octobre Rose

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Cette campagne offre également de l'information et du soutien aux personnes touchées par le cancer du sein.

Aujourd'hui en France, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie.

L'occasion pour les membres du CCAS, les Élu(e)s ainsi que le personnel Communal de la commune de Miniac-Morvan de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie.



Samedi 17 octobre 2020 à 14 heures à l'Espace Bel Air, afin d'amplifier une journée « ROSE » les associations se sont connectées au sein d'un même mouvement de Gym Douce (Miniac Gym Tonic), marche découverte (par les élu(e)s), footing (AC Miniac). La zumba et la Fitdance avaient été annulées par la préfecture.

L'intégralité des dons a été reversée au profit du CCAS afin d'accompagner les personnes ayant un cancer.





Après l'annonce de la maladie il n'est pas rare de se sentir impuissant face à cette douloureuse épreuve. Le cancer et les traitements anticancéreux sont souvent synonymes de nombreuses heures passées à l'hôpital, des heures qui peuvent sembler bien longues!

Cette épreuve bouleverse votre vie et celle de vos proches, le CCAS de Miniac-Morvan, souhaite mettre en place un espace pour accueillir des associations œuvrant dans le domaine du cancer.

Repas des aînés

Au vu de la situation sanitaire actuelle, lors de la réunion du CCAS du 23 septembre 2020, les membres du CCAS ont décidé d'annuler le repas des aînés qui devait avoir lieu le dimanche 29 novembre.

Cette période des fêtes constitue un moment où l'aspect social et familial est omniprésent. Les membres du CCAS souhaitent apporter un peu de chaleur aux personnes de 73 ans et plus.

Monsieur le Maire, ses adjoint(e)s ainsi que les élu(e)s passeront au domicile de nos aînés entre le 7 et

le 20 décembre 2020, pour offrir un colis de Noël et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Don du sang

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et les cancers).

Générosité, acte citoyen, don de soi, sont les principales valeurs prônées par les donneurs, mardi 28/07/2020 - Espace Bel Air de Miniac-Morvan : 46 personnes se sont présentées - 39 personnes ont été prélevées, dont 9 nouveaux donneurs!

Grâce à vous, l'EFS transforme vos DONS de sang en VIES et contribue à soigner 1 million de patients chaque année.



Ne manquez pas le prochain rendezvous, vendredi 6 novembre 2020, Espace Bel Air - Miniac-Morvan.

Unissons nos forces pour aider EFS cœur du système de la santé Française.



Bibliothèque

Au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire actuelle, la bibliothèque de Miniac-Morvan a dû se réinventer

Mai 2020: biblio-drive

Après 10 semaines de fermeture entre le 14 mars et le 26 mai dernier, nous avons pu proposer un accès aux ouvrages grâce à un nouveau dispositif baptisé « Biblio-Drive ».

Les usagers ont été informés par mail ou par voie postale de la possibilité de réserver des livres sur le catalogue en ligne de la bibliothèque grâce à leurs identifiants personnels. adhérents devaient ensuite convenir d'un rendez-vous par téléphone pour venir retirer leurs réservations. Si l'on ne souhaitait pas utiliser Internet, on pouvait contacter Nathalie Leroy par téléphone à la bibliothèque pour convenir d'un rendez-vous personnalisé permettant le retour et le choix d'autres livres sur place, dans le

Lors de leur retour, les documents étaient systématiquement mis en quarantaine puis désinfectés plusieurs jours après pour les rendre de nouveau disponibles. Cette procédure est encore appliquée actuellement.

respect des gestes barrières.

Juin 2020 : réouverture avec un protocole COVID-19

Depuis le 23 juin dernier la bibliothèque est de nouveau accessible au public sans rendezvous préalable mais en respectant un protocole sanitaire :

- Port du masque obligatoire à l'intérieur des locaux
- Utilisation de gel hydroalcoolique avant manipulation des documents
- Gestion du flux du public (10 pers. maxi. sur 2 niveaux)
- Sens unique de circulation en période d'affluence

La réservation en ligne est toujours possible sur https://miniac-morvan. bibenligne.fr

N'hésitez pas à vous renseigner!

Octobre 2020 : bon anniversaire!

Malgré les difficultés actuelles, nous tenons à marquer le 20e anniversaire de la bibliothèque.

Une exposition sous forme de rétrospective vous sera proposée du 27 octobre au 12 décembre 2020 et un cadeau-surprise sera offert aux familles adhérentes lors du renouvellement de leur inscription ou lors de leur 1^{re} inscription.

Horaires d'ouverture

Mardi de 14 h 00 à 18 h 00 Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 Vendredi et samedi de 10 h 00 à 12 h 00



La commune connectée

Depuis le 23 mars 2020, la municipalité se dote de nouveaux supports de communication avec la création des pages Facebook et Instagram.



Les Miniacois peuvent également profiter des informations avec la mise en ligne du nouveau site internet.

Le but est de développer la communication en diversifiant les supports, en plus du bulletin municipal. Ainsi la commune est en contact direct avec ses habitants.

Le site internet et les réseaux sociaux relaient désormais les informations de la municipalité, des associations, de la communication d'intérêt public et des informations de l'agglomération.

www.n

www.miniac-morvan.fr

f

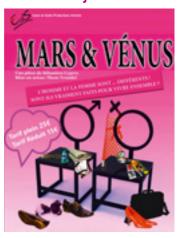
www.facebook.com/communedeminiacmorvan/

www.instagram.com/miniacmorvan/

Salle L'Acousti'k - Programme 2021

L'Acousti'k

MARS ET VÉNUS Vendredi 29 janvier 2021



- Pourquoi la femme se prend la tête, se plaint, arrive toujours à ses fins, aime les bad boys?
- Pourquoi l'homme est de mauvaise foi, vantard, faible et attiré par les femmes qui ne lui correspondent pas ?

Mars et Vénus vous apporteront des réponses à ces questions essentielles, à grand renfort d'éclats de rire, frustrations, malentendus, compromis, quiproquos et autres situations truculentes...

20 h 30 à l'Acousti'k, 2 rue des Ajoncs d'Or - Tarif plein 25 € Tarif réduit* 15 €

L'ARNAQUEUSE Jeudi 15 avril 2021 à 20 h 30



A la recherche du grand amour, Luc fait appel aux services de Clara, love coach séductrice. Problème : elle se révèle un brin malhonnête, et rien ne va se passer comme prévu...

Dans ces conditions, trouver l'amour ne sera pas simple!

Une comédie désopilante à découvrir au plus vite!

20 h 30 à l'Acousti'k, 2 rue des Ajoncs d'Or - Tarif plein 25 € Tarif réduit* 15 €

NOS ANNÉES BONHEUR

Vendredi 19 février 2021 à 20 h 30



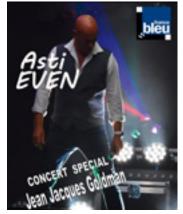
Retrouvez les plus belles chansons de trois décennies qui nous ont fait danser de 1960 à 1980, dans un spectacle musical intitulé " Nos années bonheurs". Sur scène un chanteur, une chanteuse 4 danseuses et un musicien.

20 h 30 à l'Acousti'k, 2 rue des Ajoncs d'Or

Tarif plein 22 € Tarif réduit* 15 €

ASTI EVEN

Samedi 13 novembre 2021 à 20 h 30



EVENEMENT ! ASTI EVEN EN CONCERT A MINIAC-MORVAN

Samedi 13 novembre 2021 à 20 h 30, le chanteur sera en concert à Miniac-Morvan, dans la magnifique salle l'Acousti'K, là où il avait réussi à afficher complet en 2019 avec son spectacle Confidences. C'est un rendez-vous particulier que nous proposera Asti

EVEN cette année avec un concert entièrement consacré à Jean-Jacques GOLDMAN dans lequel il reprendra les plus grands succès du chanteur.

20 h 30 à l'Acousti'k, 2 rue des Ajoncs d'Or - Tarif plein 19 € Tarif réduit* 14 €

* RSA, -18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, adultes handicapés (sur présentation de justificatif).

Ciné en plein-air (en salle)

Jeudi 27 août en soirée, après un printemps plongé dans l'obscurité et un été sans festivités, les nouveaux élus souhaitaient apporter un peu de joie dans la vie de la commune, en organisant une manifestation culturelle grand public. Après autorisation de la préfecture, la municipalité organisait la première séance de ciné en plein air.

Mais suite à une météo défavorable, il a fallu organiser le repli en salle et le spectacle a pu ainsi être assuré. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, les spectateurs ont pu assister avec bonheur à la projection du film « Coco », réalisé par les studios Disney et Pixar, un chef-d'œuvre du

genre, oscar du meilleur film d'animation en 2017, précédé d'un court métrage au titre prémonitoire « Après la pluie ». Une deuxième édition, l'an prochain à un moment plus propice, sera mise à l'étude.



ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Chaque semaine de l'été, un thème différent est venu rythmer les activités proposées aux enfants : Tout en nature, Chaud comme la Breizh!



L'union fait la force! Faute de pouvoir profiter de prestataires en raison de la crise sanitaire, des sorties ont été organisées sur les espaces de la commune tel le lavoir mais aussi en forêt de Tressé à la Roche aux fées.



Afin de respecter les protocoles sanitaires, les enfants âgés de 6 à 11 ans ont été accueillis à l'Espace Bel-Air, où les activités sportives ont été mises à l'honneur.

Des activités variées ont permis à tous de s'épanouir et s'amuser





comme les activités manuelles ou encore les parcours sportifs.

> Pierre BLANCHET Directeur ALSH 3-11 ans

SAMI (Secteur Ado Miniac-Morvan)



Espace Jeunes

5 ados ont réalisé le projet Caisse à Savon en partenariat avec Leroy Merlin.

Accueil: au vu de la crise sanitaire pas de prestataire durant l'été, beaucoup d'accueil libre thématisés ont été au rendez-vous Badminton, tournoi de poker, tournoi de molky, soirée karaoké, etc.

SAMI (Secteur Ado Miniac-morvan) sera ouvert pour les vacances d'automne du lundi 19 jusqu'au vendredi 30 octobre.

Accueils Libres, Karting, bowling, trampoline park seront au rdv.

Inscription uniquement pour des ados au collège.

Un Mini-séjour aura lieu pendant l'été 2021.





Projet Argent de Poche

Durant cette période, le SEJ a reconduit le projet « Argent de poche » du 19/10/20 au 30/10/20.

« Argent de poche » est un dispositif qui permet à

un jeune de 16 à 18 ans, d'obtenir une indemnisation en échange de travaux dans la commune.

Pour plus de renseignement: Cyril PESTEL 06 71 94 77 84 ou ado12-17@mairie-miniac-morvan.fr



Nouveau service dédié aux parents et professionnels



Baptisé Malo Agglo Petite Enfance (MAPE), ce service est dédié aux parents et professionnels de l'accueil de la petite enfance. Il permet d'étendre aux 18 communes l'Agglomération ensemble de prestations qui

n'existait jusqu'alors que sur Saint-Malo.

La commune de Miniac-Morvan a passé une convention avec SMA, M^{me} Helgen, Adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance invite les jeunes parents (enfants 0-3 ans) à s'inscrire :

- Aux Ateliers d'éveils les jeudis, à compter du jeudi 5 novembre 2020 (excepté pendant les vacances scolaires).
- Aux ateliers motricité qui auront lieu les vendredis :
 - 13/11/2020 11/12/2020 22/01/2021
 - 12/02/202119/03/202116/04/2021
 - 21/05/202118/06/2021

Deux missions principales structurent l'activité du MAPE :

- Faciliter la connaissance des modes d'accueil par les familles.
- Consolider les actions de professionnalisation à destination des assistants maternels.

Toutes les matinées d'éveil du service Malo Agglo Petite Enfance ont repris avec un protocole à respecter.

Inscription et renseignement au : 02 99 89 15 20 ou mape@stmalo-agglomeration.fr Retrouvez toutes les informations sur :

https://www.stmalo-agglomeration.fr/mape

ÉCOLE LE DORIS

La rentrée concernant l'école publique Le Doris s'est bien déroulée même si elle s'est passée dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Je remercie l'ensemble de l'équipe enseignante et la mairie qui ont œuvré pour qu'elle se fasse dans les meilleures conditions. L'équipe enseignante est stable puisqu'il n'y a qu'une nouvelle collègue nommée pour un an (M^{me} Mallet) et deux hommes ont rejoint les rangs des enseignants (M. Chichoux et M. Ambroise) en tant que remplaçants d'enseignantes en congé maternité (respectivement M^{me} Mallet et M^{me} Martinez).

Au niveau des effectifs, l'école

devrait compter 275 élèves avec l'arrivée progressive des toutes petites sections. L'école a pu conserver l'ouverture de la classe de maternelle de l'année dernière ce qui permet à ces classes d'avoir des effectifs relativement réduits (21 élèves maximum).

Le maintien de notre école dans le dispositif d'éducation prioritaire permet encore la mise en place de CP et de CE1 dédoublés (moins de 15 élèves par enseignant).

Les effectifs des CE2, CM1 et CM2 sont plus conséquents mais les collègues peuvent compter sur l'aide d'autres enseignants des classes inférieures qui viennent seconder leurs collègues l'après-midi et permettre un meilleur encadrement des élèves.

Des projets pédagogiques se mettent en place progressivement : cross du collège, voile pour les CM, sortie à Rennes à l'espace des sciences et au musée des Beaux-arts pour des CE2, intervenants scientifiques pour les CM, sortie prévue en forêt pour les plus petits...

Bref l'école poursuit son cours et sachez que vous pouvez compter sur une équipe motivée pour la réussite de tous les élèves.

> M. Le Kervern Directeur de l'école Le Doris



M^{mes} Goumard, Boulanger, Serard, Gravier-Magnin, M. Le Kervern, Chichoux, Ambroise et M^{me} Bernard. - M^{me} Bouquet était absente.

Amicale laïque

L'amicale laïque de Miniac-Morvan existe depuis de nombreuses années. Cette association est gérée uniquement par des parents, familles, tuteurs des élèves ainsi que le directeur de l'école ; ils sont tous bénévoles.

Nos principales actions : « Lire c'est partir » (permet aux familles d'acheter des livres neufs à prix attractifs), l'organisation de manifestations (loto, braderie vide ta chambre, fête de l'école...), soutien financier des enseignants (sorties pédagogiques, abonnements aux revues, achat de livres, ingrédients culinaires pour les AP cuisine, amélioration du cadre de vie des élèves en classe...), goûter de Noël.

Nos actions de financement : la vente de goûter à 16 h 30, les commandes groupées de biscuits locaux, la gestion de buvette/restauration/jeux lors de la fête de l'école, la tombola de fin d'année scolaire.

L'année scolaire 2019-2020 fut relativement mouvementée avec la propagation de la Covid19 puis le confinement. Nous tenions à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique pour la continuité de l'apprentissage de nos enfants qui a été maintenu malgré cette fin d'année si particulière.

Nous n'avons pu maintenir l'ensemble de nos actions, nous avons dû annuler la tombola et la fête de l'école qui devait se tenir en juin. Cependant les enfants ont pu organiser eux mêmes dans l'école un tirage au sort avec les lots que l'amicale laïque avait récoltés pour cette manifestation.



Le vide ta chambre d'avril est reporté au 22 novembre (toujours en attente d'accord).

L'amicale laïque de l'école Le Doris a tenu son assemblée générale ordinaire vendredi 25 septembre. Le bureau a présenté le compte rendu des activités et rapport financier de 2019-2020. Nous avons établi un programme de projet d'activités pour 2020-2021 qui pourra être mis en place facilement tout en respectant le protocole sanitaire.

Le bureau de l'amicale laïque est maintenu avec Soyany Mom et Nelly Larue (présidente et vice-présidente), Aurore Lecointre et Delphine Mungnonbol (trésorière et trésorière adjointe), Elodie Lejolivet et Marie Corriette (secrétaire et secrétaire adjointe). Notre équipe compte une vingtaine de membres actifs dont le directeur de l'école Arnaud Le Kervern.

La réunion s'est clôturée par l'intervention du directeur qui tenait à remercier l'ensemble des membres de l'amicale pour le soutien apporté tout au long l'année par nos actions et notre engagement envers l'école.

L'amicale laïque a besoin de vous parents/familles des élèves de l'école Le Doris pour apporter notre soutien à vos enfants avec cette nouvelle année scolaire si particulière.

ÉCOLE SAINT-YVES

L'école possède 8 classes de la TPS au CM2 dont les effectifs ne dépassent pas 24 élèves par classe :

- Classe de Maternelle 1 (TPS, PS = Classe d'ACCUEIL) : Maïna LABAT titulaire à 75 % + 25 % Laurence LEGALLAIS
- Classe de Maternelle 2 (MS,GS) : Maryline REVERT titulaire 100 %
- Classe de Maternelle 3 (MS,GS): Marie-Christine POMMERET, titulaire, 67 % + Soizig SEILLERY 33 %
- Classe de CP : Typhaine BERTEL Titulaire 100 %
- Classe de CE1 : Alexane BERDER Titulaire 100 %
- Classe de CE1/CE2 : Alexis HELLEC Titulaire 100 %
- Classe de CE2/CM1 : Christine ANDRILLON, titulaire à 100 %
- Classe de CM2 : Loïc MOHAER, titulaire 75% + 25 % Laurence LEGALLAIS, Sylvie JOUQUAND, Marie-Madeleine POMMERET, Marion LASBLEIZ, Sylvie FAMEL et Murielle LEROY aident l'équipe pédagogique dans ses missions « techniques ».
- AESH : Béatrice NOUAZE, Gwenvaël BAYLE, Lætitia ERMEL, Séverine MACAIRE.

Les horaires pour les 4 jours d'école vont de : 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La service de cantine est organisé par la municipalité.

La garderie et l'étude ont lieu dans l'école et sont assurées par les ASEM de la maternelle de 7 h 00 à 8 h 30 et de 16 h 45 à 19 h 00. Le prix est de 0,30 € le guart d'heure.

Les compétences scolaires enseignées dans l'école sont celles

de l'éducation nationale car l'école est sous contrat d'association avec l'état.

L'école propose avec des enseignants volontaires des stages pour réussir en août ou à Pâques.

Le projet pédagogique vise, au-delà de l'acquisition des mécanismes de calculs et de lecture, la compréhension du langage oral et écrit y compris les inférences.

Le projet éducatif est de faire de l'école un lieu de vie, de rencontres « constructives ». de solidarité. de respect, d'honnêteté et de tolérance pour améliorer les comportements de tous les membres de la communauté éducative et les résultats scolaires des élèves. L'absence de jugement de valeurs et la bienveillance sont de mise. L'école devra rester un cadre rassurant, sécurisant et structurant pour tous les membres de la communauté éducative.

Le projet pastoral est avant tout une culture religieuse avec une découverte des grandes dates du calendrier catholique.

L'école qui a été refaite entièrement en 2018 suite à un incendie a été remise entièrement aux normes en vigueur : accessibilité, centrale de traitement de l'air, chauffage central, classes vastes et lumineuses, mobiliers neufs, tableau interactif numérique dans chaque classe...

Cette année, un aménagement de la cour a commencé : Nouveaux traçages, carrés potagers, nouveau toboggan, bancs, parcours billes, jeux de cour... Un grand nombre de vélos et de trottinettes sont à la disposition des enfants. Les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 20 mars de 9 h 30 à 12 h 30.

Le fait marquant de l'année 2020 : l'école est restée ouverte pendant le confinement pour permettre aux agents hospitaliers d'aller travailler et de nouvelles méthodes de travail ont vu le jour à cette occasion.

Tous les élèves de petite section de l'école ont été accueillis dès la rentrée de mai et ont su se montrer très attentifs aux gestes barrières...

En ce mois de septembre, l'école a vu le retour de tous les élèves avec plein de projets à venir : voile, piscine, bibliothèque, expositions d'arts... tout en s'adaptant aux protocoles sanitaires qui se succèdent.

La présidente d'APELI (Association de parents d'élèves), M^{me} Noémie VIGNOLES et le président d'OGEC (Organisme de gestion de l'école), M. Yvonig PICARD assistent le chef d'établissement dans ses missions principales.

Marie-Christine POMMERET, Chef d'établissement de l'école, se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements ou d'inscription.

N'hésitez pas à lui laisser un message par mail styvesecole@ orange.fr ou sur le répondeur de l'école 02 99 58 52 47 afin de lui demander une rendez-vous.

École St-Yves : 2, rue Charles Cron 35540 Miniac-Morvan



Les CM2 - « Notre école de voile »

La semaine après la rentrée, notre classe de CM2 a participé à une classe de voile à Saint-Suliac.

Nous avons eu de la chance car il a fait très beau.

Avec Olivier et Guillaume les moniteurs, nous avons appris à manœuvrer un catamaran. Nous avons compris que dans un équipage, chacun avait un rôle important et que nous devions bien écouter les consignes.

Nous avons aussi appris de nouveaux mots: babord, tribord, gréer, virer de bord, bout, foc etc.

Nous aurions bien aimé continuer cette activité et nous remercions les parents qui nous ont accompagnés et la mairie de Miniac-Morvan pour son financement.



Les CE1/CE2 « Nettoyons la nature »

Le vendredi 2 octobre après-midi, les élèves de CE1-CE2 ont participé à l'opération "Nettoyons la nature " dans Miniac-Morvan. Nous sommes allés nettoyer les abords de l'école Saint-Yves, le devant de la mairie, le chemin vers la cantine ainsi que les abords du stade.

"Nous avons récupéré des tuteurs de jardinage, des morceaux de béton et des morceaux de planches de bois ".





" Nous avons été étonnés de voir autant de déchets dans les rues de Miniac-Morvan. Nous aimerions que les habitants et visiteurs de Miniac-Morvan mettent les déchets dans les poubelles pour que notre ville soit encore plus jolie".

APEL

Une nouvelle année commence pour l'équipe APEL de l'école Saint-Yves. Nous avons déjà pu procéder au renouvellement du conseil d'administration, les nouveaux membres sont :

Noémie Vignoles, François Ferreira Da Costa, Audrey Guyomarch, Virginie Merel, Nadège Picard, Elodie Rault, Mélanie Bernard-Sagalle, Alexandre Dauguet, Lucie Haigron, Mégane Latimier, Roseline Letoffe, Marina Le Page, Guillaume Louvel, Soizick Maillot, Roseline Samson, Claudia Sevestre, Marie Simon et Gwenaëlle Tanguy.

Après une année écourtée, l'équipe Apel a réussi à mener à bien quelques projets :

 Des tracés peinture ont été réalisés dans les deux cours afin de les agrémenter et d'offrir des espaces de jeux supplémentaires (escargot des lettres, marelle, terrain de sport, quadrillage...).

 - Un nouveau toboggan dinosaure a trouvé sa place dans la cour des élèves de maternelle et un parcours de billes a été installé dans la cour des élèves de primaire.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier de l'APEL pour un montant total de 6587,21 euros.

Cette année, nous nous adaptons aux contraintes sanitaires imposées par la situation. Nous pensons relancer notre année avec différentes ventes (pâtisseries, saucissons...), une marche d'automne, et plein d'autres

activités. Nous invitons tous les parents intéressés à nous rejoindre afin d'œuvrer, en partenariat avec la communauté éducative, au bienêtre de nos enfants.



De gauche à droite : Marie-Christine Pommeret (Cheffe d'établissement), Noémie Vignoles (Présidente Apel), Sébastien Bouguennec (Secrétaire de l'Ogec) et François Ferreira Da Costa (Vice-président de l'Apel).





MMBCJ (Miniac-Morvan/Saint-Jouan Basket)



Le club de basket de Miniac-Morvan a repris le chemin de la salle cet été, en suivant un protocole lié au contexte sanitaire actuel. Le Forum des Associations n'ayant pu avoir lieu, plusieurs permanences ont été tenues afin de faire découvrir aux plus jeunes le planning d'entraînement, qui leur permettait de tester ce sport. S'en est suivie l'Assemblée Générale, le 18 septembre dernier, pour faire un point sur la saison passée, même si elle a été écourtée, et parler de la saison prochaine, qui devrait commencer début octobre.

Comme une évidence de rendre hommage à M. LE HELLOCO, pilier de l'histoire du MMBC, qui nous a quitté tout récemment.

Les entraînements ont repris, sous l'œil attentif de François, salarié et entraîneur du club, pour les jeunes et les moins jeunes. Le club de basket souhaite rester positif et mener au maximum ses projets. Les nouveautés de cette année sont en lien avec celles présentées par la Fédération Française de Basket-Ball : le développement du jeu en

« 3 contre 3 », le « basket santé »... ou encore le développement du basket féminin.

Nous remercions chaleureusement nos licenciés qui nous font confiance pour débuter cette saison qui va être particulière.

Toutes les informations relatives au club sont sur le site du MMBCJ et les réseaux sociaux (coordonnées des personnes à contacter, présentation du club, planning des entraînements...), n'hésitez pas à les consulter!



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

AS Miniac-Morvan



La crise sanitaire

Suite à la crise sanitaire de mars dernier. l'AS Miniac-Morvan a été contrainte de mettre en arrêt ses activités durant six mois. Six longs mois sans que les joueurs miniacois puissent retourner sur les terrains. L'ASMM a pu reprendre ses activités en septembre dernier dans le respect des règles sanitaires : masque obligatoire, sens de circulation, mise à disposition de gel hydroalcoolique, feuille mentionnant le passage de tous les visiteurs avec noms, prénoms et numéro de téléphone... Toutes ces mesures ont été mises en place dans le but d'exercer une activité sportive en garantissant la santé de tous.

Changement de présidence

Le 17 juin 2010, Marc ESCALAÏS était élu président de l'Amicale sportive de Miniac- Morvan. Après dix ans de bons et loyaux services, il tire sa révérence. Un mandat qui restera dans l'histoire du club tant sportivement qu'humainement. L'ensemble de l'ASMM remercie Marc pour son investissement au sein du club.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 juin, Gilles BLANCHARD a été élu président de l'association. Il sera accompagné de Gildas HUET en tant que co-président. Tous les deux continueront le travail commencé par Marc ESCALAÏS, à savoir le développement de l'école de foot et la réussite des équipes séniors.

Le club a ainsi procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Président : Gilles BLANCHARD



De gauche à droite Gildas HUET, Gilles BLANCHARD et Marc ESCALAÏS.

Co-président : Gildas HUET
Trésorière : Jessica THEBAULT

Secrétaire : Laurence RICHARD
Coordinateur : Anthony RÉAUD

Responsable Communication :Mathis BLANCHARD

Responsable foot à 8 : Franck LECHARPENTIER

Responsable foot à 11 : Stéphane BALLUAIS

L'école de foot

Une centaine de licenciés se retrouvent tous les mercredis aux entraînements, du matin à la fin de journée. Une école de foot qui se porte bien avec un effectif stable par rapport à l'année dernière. Après de longs mois d'arrêt, les jeunes prennent à nouveau plaisir à jouer sous l'encadrement de Franck LECHARPENTIER, salarié au club. Il est secondé par trois bénévoles au club : Jean-Yves LEROUX, Isabelle PRELOT et Rémi ALBOU. Le club accueillera prochainement deux nouveaux emplois civiques pour étoffer l'encadrement des jeunes.

Le programme des entraînements : U6 - U7- U8- U9 : Mercredi matin : entraînements 10 h 30 à 12 h 00. Samedi matin : entraînements ou plateau 10 h 30 à 12 h 00. U10 - U11 : Mercredi : entraînements 13 h 30 à 15 h - Samedi : match foot à 8.

U12 - U13 : Coach : Mickaël BRIAND Mercredi : entraînements 15 h 15 à 16 h 45 - Vendredi : entraînements 18 h 00 à 19 h 15 - Samedi : match foot à 8.



L'école de foot encadrée par Franck LECHARPENTIER, salarié du club.

U14 : Coach : Alexandre SIMON Mercredi : entraînements 17 h 30 à 19 h 00 - Samedi : match foot à 11.

Séniors



Les joueurs de l'équipe fanion de l'AS Miniac-Morvan.

L'équipe fanion a une nouvelle fois crée l'exploit cette année en terminant premier de son championnat (12 victoires, 1 nul, 2 défaites). Dès la première journée, l'AS Miniac-Morvan a occupé la première place du classement, sans jamais la quitter. Le coach Stéphane Balluais a prolongé pour une nouvelle saison. Kleber NOGUES, préparateur physique rejoint le staff avec Florian LE MOAL.



Le staff de l'équipe séniors A, de gauche à droite : le coach Stéphane Balluais, Kleber NOGUES et Florian LE MOAL.

Les équipes réserves B et C quant à elles se portent bien puisqu'elles se maintiennent toutes les deux dans leurs championnats respectifs (D2 et D4). Cette année, l'équipe B est coachée par Grégory MANDARD et Samuel BENARD. L'équipe C sera dirigée par Anthony MENORET et Madelyn ROBIDOU. Le club enregistre 13 nouveaux renforts pour l'ensemble de son groupe séniors.

Après 2 ans d'interruption, Fabien PERSON revient au club en tant qu'arbitre aux côtés de Romain LEVEQUE, Dylan DOUCHET et Fabien LEROUX jeunes futurs arbitres.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Travaux au stade Jean Fantou

Le club remercie la mairie de Miniac-Morvan pour les travaux exécutés durant l'été au stade Jean Fantou: réfection, drainage, mise en place de l'arrosage automatique... Tous ces travaux étaient nécessaires au développement du club.

Le foot pour tous

L'AS Miniac-Morvan s'engage pour la bonne cause. En effet, depuis 5 ans, Erwan HAMON et Gilles BLANCHARD encadrent des jeunes en situation de handicap. En partenariat avec l'association « Demain j'ai 20 ans » et le foyer « Les Mascarets » à Cherrueix, une vingtaine de jeunes se retrouvent tous les jeudis après-midi sur les terrains miniacois pour exercer leur passion du ballon rond.

Réseaux sociaux

Cette année encore, le club souhaite être davantage présent sur le digital avec sa page Facebook (AS Miniac-Morvan) et depuis septembre la création de son



Dans les coulisses des vidéos de l'AS Miniac-Morvan PARTENAIRES

compte Instagram (@asminiac). Toutes les informations relatives au club y sont présentes : live score, actualités de l'ASMM, célébrations de buts...

Que serait une association sans le soutien de ses partenaires ? Chaque année, le club peut compter sur ses partenaires qui participent à la structuration et au développement de l'école de foot et des équipes séniors. Le club tient à remercier tous ses partenaires pour leur confiance malgré la crise sanitaire.

Contact Gilles BLANCHARD : 06 60 89 77 35 asminiac@gmail.com

ADSL (Association Détente Sport et Loisirs)

Nous comptons un peu plus de 90 adhérents cette année entre adultes et enfants confondus.

Les séances de sport : foot, badminton, volley, acrosport, handball... sont animées par des animateurs professionnels ce qui permet d'effectuer des séances structurées et de qualité.

Notre école de multisports est ouverte à partir de l'âge de 5 ans.

4 groupes sont programmés au cours de la semaine :

Les 5/6 ans : le lundi de 17 h 00 à 18 h 00 (accueil à 16 h 45 à l'entrée de la salle bel air)

Les 7/8/9 ans : le jeudi de 17 h 00 à 18 h 15 (accueil à 16 h 45 à l'entrée de la salle Bel-Air)

Les plus de 10 ans : le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30

Les adultes : le jeudi soir de 20 h 00

Nous marquerons également les débuts d'année avec la brioche des rois pour les enfants et la galette des rois pour les adultes. En espérant pouvoir faire la sortie de fin d'année qui en règle générale est à Cobac Parc pour les enfants et à définir pour les adultes.





Pour plus de renseignements sur notre association et sur les activités je vous invite à nous contacter par mail à l'adresse suivante : adsl351@ orange.fr



Amicale cyclotouristes de Miniac-Morvan



Au cours de ce premier semestre 2020, aucune manifestation ne s'est déroulée au sein de l'Amicale Cyclotouriste en raison de la COVID 19.

Notre manifestation traditionnelle « Tout Miniac roule » qui était prévue le 30 août dernier a été annulée en raison de l'incertitude de l'évolution de la Pandémie « COVID19 ». Par contre, après le confinement les sorties du mercredi et du dimanche ont repris ; seul le lieu de départ a été changé, il est jusqu'à nouvel ordre, derrière la Mairie à 8 h 30, horaire d'été jusqu'au mercredi 30 septembre.

Aussi, à compter du dimanche 4 octobre l'horaire de départ sera à 9 heures, derrière la Mairie, car, en raison de la COVID, nous n'avons pas accès à l'Espace « Bel Air ».

Petits Rappels sur la sécurité pour tous les usagers de la voie publique en particulier les cyclistes et cyclotouristes.

Ce qui est obligatoire jour et nuit :

- une sonnette deux freins en parfait état de fonctionnement;
- des catadioptres sur les roues et les pédales ; orange ;
- un éclairage avant (lumière jaune ou blanche);
- à l'arrière un feu rouge fixe.

Casque obligatoire pour les moins de douze ans et fortement conseillé pour tous les cyclistes. Et à défaut d'un gilet jaune, un vêtement de couleur claire avec bande réfléchissante si possible.

Seuls les enfants de moins de huit ans ont le droit de rouler à vélo sur les trottoirs.



Peut-on griller un feu rouge à vélo?

NON - Cependant, NUANCE, Franchir le feu, si le petit panneau triangulaire sous ce dernier est doté d'une flèche pointée vers le haut ou la droite « ce panneau » tout droit ou tourné à droite permet d'aller dans ces directions, uniquement en respectant le Code de Route, à savoir, qu'on n'est pas prioritaire et que l'on peut passer seulement après avoir vérifié qu'aucun piéton ne traverse et qu'aucun autre usager ne vient de la gauche.

Il est également interdit de rouler à vélo avec des écouteurs et de téléphoner.

Pour tout Renseignement, vous pouvez contacter : Jeannine-Pierre BRUNE au 06 31 69 16 15 ou Michel LEROUX au 02 99 53 53 31.

AC Miniac - Une rentrée pas comme les autres



L'AC Miniac a repris ses activités quasiment normalement depuis septembre.

Malgré l'interdiction de pratiquer en club, les coureurs miniacois n'ont pas cessé de courir entre mars et septembre tout en respectant les règles sanitaires.

Depuis début septembre les entraînements du mardi et du jeudi sont rythmés et les Runners reprennent peu à peu leurs habitudes. Le président Patrice DENOUAL se réjouit de cette reprise mais reste attentif au respect des gestes barrières.

Pendant le confinement de nombreuses personnes se sont découvert une nouvelle passion : la course à pieds. Aujourd'hui ils ont passé le pas et pris une adhésion au club. C'est une belle satisfaction pour le club qui va les accompagner dans leur progression.



Les compétitions ont également repris, et même si elles sont peu nombreuses elles font la joie des compétiteurs.

Ainsi une trentaine de coureurs ont remis un dossard et les couleurs de l'AC Miniac ont à nouveau brillées sur la région rennaise, d'abord sur des distances de 10 km puis sur les chemins escarpés de Brocéliande et Guerlédan sur des épreuves d'environ 30 km.

Les courses de trail justement font de plus en plus d'émules à l'AC Miniac souvent longues et en pleine nature, elles permettent de découvrir des lieux magnifiques.

La saison est lancée en espérant qu'elle dure le plus longtemps possible.

La course du club est toujours programmée début mars en espérant qu'elle pourra avoir lieu dans les meilleures conditions.



LT Guitare



saison 2019-2020 s'est bizarrement terminée avec son confinement et l'arrivée de ses masques, et cela a interrompu les cours de guitare en salle; mais, cela n'a pas empêché de s'entraîner à jouer car des vidéos réalisées par Laurent ont régulièrement été mises à disposition des élèves afin qu'ils ne perdent pas la main. Des fichiers avec les tablatures ont également été envoyés afin de pouvoir bien suivre. Ainsi, avec tout ceci, chacun a pu s'exercer et jouer les morceaux proposés.

Mais, au dire des élèves, même si le confinement offrait du temps pour jouer et que les vidéos étaient claires, jouer seul n'était pas très motivant; personne pour vous conseiller à bien positionner vos doigts, à vous mettre dans le bon rythme... et surtout, il n'y avait pas la

bonne ambiance des cours en salle, et cette stimulation collective qui pousse à bien faire et à progresser.



Aussi, quand les cours ont repris courant juin pour se terminer mijuillet, même si le protocole sanitaire apportait une contrainte qui n'existait pas avant, quel bonheur de se revoir et de jouer ensemble!

C'est dans cette ambiance que vont

se dérouler les cours qui reprennent pour cette saison 2020-2021, avec les anciens élèves qui continuent sur la lancée des années passées pour continuer à progresser et s'amuser et avec les nouveaux qui vont venir éprouver la joie d'entendre rapidement de jolis sons sortir de leur guitare quand on la gratte mélodiquement.

Évidemment, le protocole sanitaire est encore de vigueur, il y a des règles à respecter, mais les cours sont en petits effectifs et d'être réunis dans une salle en respectant ces règles n'est rien comparé au plaisir de jouer ensemble, dans un même lieu.

Comme les années passées, les cours ont lieu le jeudi soir à Bel Air.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Laurent : ltguitare@ gmail.com/0612727118

Déco-Loisirs-Zen

C'est toujours avec un immense plaisir pour les adhérentes de L'association de se retrouver chaque mardi soir.

Nous sommes toutes devenues adeptes de la couture. Une activité qui revient à la mode. Nous prenons un plaisir évident à créer, fabriquer, accessoires, pochettes, sacs... et vêtements, dans la convivialité et la bonne humeur, sous la direction de Sylvie qui nous guide dans nos créations.

Cette année avec tous ces évènements et malgré la demande nous ne prendrons pas de nouvelles adhérentes.

Malgré tout, nous préparons nos 5° Puces des Couturières qui auront lieu normalement début mars 2021.





Cette année, les Puces des Couturières ont eu lieu le 1^{er} mars, un énorme succès. Dès l'ouverture un nombreux public. Le fait main est de plus en plus tendance, les arts du fil, du tricot et des loisirs créatifs ne font que grandir.

Une animation festive qui chaque année attire un public et des exposants fidèles. Pour tous renseignements

Andrée Poullain Présidente 06 99 50 91 34

Miniac Gym Tonic



Quelle drôle d'année!

Mais, commençons par l'assemblée générale en janvier.

Le bureau n'a pas changé; il y a toujours Janick au secrétariat, Christelle à la trésorerie, Gigi secrétaire adjointe et Régine présidente.

Les membres actives qui encadrent les enfants sont Claudine, Françoise, Gigi, Jacqueline et Michèle.

Le début d'année s'est bien déroulé (janvier, févier), mais en mars, patatras ! La Covid 19 est passée par là. « Le confinement, pour moi en particulier, c'était sympa : on mangeait dehors, je faisais un peu de jardinage, de la lecture, pas possible de faire du télétravail, ma profession ne me le permettait pas. Donc, cool, voir même un peu trop ; au bout de 15 jours, j'ai eu mal au dos et je sentais que ma ceinture n'était plus au même niveau. »

Rapidement, Paskaline (notre prof adorée) nous a proposé de faire de la gym à la maison. Elle a pris son ordinateur à bras le corps, aidée par Sam et leurs enfants et elle nous a concocté, semaine après semaine, dans le respect de notre corps et avec humour, des vidéos d'exercices à faire à la maison.

Alors, grand merci à Paskaline, Sam et leurs enfants pour ces moments qu'ils nous ont proposés et offerts. Les photos sont extraites des vidéos : Paskaline en prof, Sam, Keregan et Konan à la démo et Gunval à la vidéo.

Merci à eux qui nous ont permis d'entretenir (un petit peu) notre forme et, surtout, de garder un lien ; si pouvoir faire des exercices est important, conserver un lien est le plus important, car on se rend compte (moi en tous les cas) que faire de la gym à la maison ou en salle, ce n'est vraiment pas pareil! La présence d'un prof, c'est utile. Il vous motive, vous

incite à aller plus loin, il vous stimule, vous encourage : « Encore un petit effort ! », « On est presque au bout de la série ! » (même si vous n'êtes qu'à la moitié).

Quand on est à la maison, on ne se force pas, on ne pousse pas, on n'a pas cette bonne dynamique collective, cette bonne ambiance qui nous fait faire des efforts joyeusement.

La reprise en septembre a alors été attendue avec une grande impatience. Mais, de grands doutes ont plané sur cette reprise. Allions-nous pouvoir reprendre ? Si oui, dans quelles conditions et à combien de personnes ? Puis le forum des associations a été annulé, nous privant de vos venues, de vos demandes.

Heureusement, vous avez trouvé d'autres voies, dès le mois d'août pour certaines et certains d'entre vous, pour venir nous découvrir, nous retrouver.

Et, ainsi, et dans le respect du protocole sanitaire, nous avons eu grand plaisir à reprendre nos activités le 8 septembre.

Merci au personnel communal qui a tout fait pour que nous puissions reprendre et pratiquer nos activités dans de bonnes conditions.

Merci à l'OSMR qui nous aide financièrement à supporter les surcoûts liés aux achats pour le nettoyage des locaux et matériels.

Merci à vous, anciens et nouveaux adhérents, d'être venus nous rejoindre pour profiter de nos cours. Sans vous, notre association ne pourrait exister et vous ne pourriez pas entretenir votre forme dans la bonne humeur, ni bénéficier des bons conseils, du dynamisme et du professionnalisme de Paskaline et Sam.

Pour celles et ceux qui sont intéressés pour nous rejoindre, sachez qu'il reste des places chez les adultes. N'hésitez pas à venir essayer (2 séances gratuites), rejoignez-nous et venez pratiquer une activité physique pour votre santé et votre bien-être!

ÉQUILI GYM DOUCE (adultes) - Mardi de 11 h 00 à 12 h 00 : une activité pour conserver ou retrouver de l'aisance dans les mouvements quotidiens, de la stabilité dans les déplacements, pour apprendre des gestes utiles dans certaines situations (se relever du sol...). Et ceci, dans une ambiance conviviale et rassurante.

GYM TONIC (adultes) - Mardi de 20 h 30 à 21 h 30 : un cours qui vous fait travailler votre condition physique cardio, votre tonification musculaire, assuré dans la bonne humeur.

PILATES & GYM (adultes) - Mercredi de 10 h 45 à 11 h 45 : des techniques de pilâtes, de yoga, de taï chi, de respiration et de relaxation, un travail de souplesse, de tonification musculaire, de respiration, le tout en douceur et avec efficacité.

GYM ENFANTS - Mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 (3 à 5 ans et 6 à 7 ans) de 17 h à 18 h (de 8 à 10 ans) : par groupes d'âges, les enfants testent différents agrès gymniques et pratiquent des activités gymniques, sous forme ludique, afin de développer leurs aptitudes physiques en fonction de leur âge.

GYM BIEN-ÊTRE (adultes) - Jeudi de 14 h 00 à 15 h 00 : un cours pour savoir écouter son corps et en prendre soin ; condition physique dans des efforts cardio mesurés et bien-être.

Cours assurés par 2 ÉDUCATEURS SPORTIFS DIPLÔMÉS D'ÉTÂT.

Pour plus d'informations : Régine au 02 99 58 00 98 Paskaline au 06 86 28 00 77 Janick au 02 99 58 12 67 Armelle au 06 80 07 13 78 (par SMS).







Comité des fêtes



Habituellement à cette période, nous prenons la parole pour faire le bilan du 1^{er} semestre passé et vous annoncer les festivités à venir.

Dans le bulletin de janvier, nous avions rappelé que 2019 avait été une belle année pour le comité des fêtes car toutes les manifestations organisées avaient eu un franc succès auprès du public.

Depuis, le nouveau bureau du comité a accueilli un nombre plus important de membres actifs (bénévoles s'investissant davantage par leur présence aux réunions et par leur participation régulière aux manifestations). C'était donc une équipe renforcée qui se tenait fin prête pour cette année 2020.

Mais à l'heure actuelle... que vous dire chers lecteurs ? La covid est passée par là et a eu raison de notre bel enthousiasme.

Nous devions organiser un bal en avril, la fête de la musique en juin, la soirée du 13 juillet et le vide-greniers du 14... et tout cela n'a pu avoir lieu. Nous annulons également un loto prévu en novembre car le nombre de participants autorisé ne nous permettra pas d'atteindre l'équilibre financier escompté.

Et le marché de Noël, me direzvous ? Il pourrait être maintenu si nous avions la certitude que les mesures sanitaires imposées soient respectées par tous et soient en adéquation avec la mise en place de l'événement et la sécurité de tous. Le comité doit en revoir toute l'organisation pour répondre aux nouvelles contraintes et s'accorde donc un temps de réflexion pour s'assurer de la faisabilité du projet.

S'il est maintenu, le marché de Noël aura lieu les 5 et 6 décembre et sera annoncé par affichage et voie de presse. Au programme, il est prévu la présence d'Audrey pour le maquillage des enfants, Alex à la sculpture de ballons, des clowns et lutins de Noël, Mickey, Minnie et une invitée surprise (!?). Bien sûr, les enfants pourront profiter du manège

et d'une structure gonflable durant tout le week-end. Soyez sûrs que nous mettrons tout en œuvre pour que la fête soit réussie et vous fasse oublier les quelques mois difficiles que nous avons tous traversés.

Nous rappelons que nous avons toujours besoin de bénévoles qui peuvent nous accorder un peu de leur temps, ne serait-ce qu'une heure, pour nous aider par exemple au montage-démontage des stands, à la restauration-buvette, à l'accueil des exposants... Bien sûr nous sommes à l'écoute de vos idées lors des réunions. Vous verrez l'ambiance est conviviale au sein de l'équipe. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment en nous contactant par e-mail: cdf35540miniacmorvan@ amail.com ou sur notre page facebook

« comité des fêtes Miniac-Morvan ». Nous espérons vous revoir nombreux et très bientôt...









Marché de Noël 2019

Miniac Santé



Qui est-ce ? La jeune association Miniac-Santé regroupe une très grande majorité des professionnels de santé qui exercent sur le territoire de Miniac-Morvan. Elle a obtenu en juin dernier par l'A.R.S (Agence Régionale de Santé) la validation de son projet de santé reconnaissant ainsi le travail et le dynamisme de cette toute nouvelle Équipe de Soins Primaires.

Ses projets ? La concertation, la coordination et les échanges entre professionnels de santé mais aussi des actions de prévention et d'information. Tous ces projets ont pour objectif de répondre au plus près des besoins des habitants de la commune pour leur santé et de suivre l'évolution des pratiques.

Les projets d'action de prévention (espace sans tabac pour nos enfants, le bon usage des écrans, alimentation et activité physique...), d'information (rencontres et réunions à propos de l'allaitement...) et de coordination (réunion de professionnels de santé autour de patients présentant des pathologies complexes...) ont pour l'instant été retardées dans leur mise en œuvre ; mais cette situation sanitaire inédite nous permet aussi de réfléchir sur l'importance d'une offre de soins dynamique, concertée et de proximité que défend cette association.

UNC (Union Nationale des Combattants)

8 mai 2020

Cérémonie réduite à cause du virus : gerbes déposées par le 1er adjoint Jacques LEROY, l'Adjointe Agnès TOUTANT et le Président Roger CHAPON. Le vice-Président Patrick LEGUERET a lu le communiqué de l'UNC rendant hommage aux 2 légionnaires morts pour la France au Sahel. Les couleurs ont été levées par Louis GAUDIN.

18 juin 2020

Cérémonie monument de Bel Air pour l'Appel en présence de Monsieur le Maire Olivier COMPAIN et des Adjoints Martine PRIOUL – Daniel GARCON – Raymond MOUSSON. Pour l'UNC : le Président Roger CHAPON – le Vice-Président Patrick LEGUERET et le Portedrapeau Louis GAUDIN.

Dépôt des gerbes par M. le Maire et le vice-Président UNC. Allocutions lues par le Président et le Vice-Président. Couleurs hissées par le Porte-drapeau LOUIS GAUDIN.

14 juillet 2020

Cérémonie restreinte en présence de Monsieur le Maire Olivier COMPAIN, du 1^{er} Adjoint Eric MARTIN et de nombreux Adjoints et élus.

Dépôt des gerbes par Théo MOISON legs LEHON 2020 et Florian DUBOIS pour l'UNC.

Etaient présents pour l'UNC : le Président Roger CHAPON – Raymond LEGUILLOU pour les couleurs – les Porte-drapeaux André DUHOO et Louis GAUDIN – les Vice-Présidents Patrick LEGUERET et Henri BREBEL – Jean-Claude JOUQUAN.

Toute l'assistance a entonné « *La Marseillaise* ».

8 août 2020

Hommage à Guy BODINIER dont les obsèques ont eu lieu en période de confinement : Soldat de France et 26 ans de présidence du club des retraités.

Hommage en présence de la famille – du club des retraités et de l'UNC devant une très nombreuse



assistance et une forte délégation de l'UNC.

Lecture de l'hommage à Guy à l'église par le gendre Georges JAILLET et le Vice-Président de l'UNC Patrick LEGUERET

Pendant toute la période de confinement le bureau UNC a gardé un contact avec ses adhérents âgés et isolés par téléphone et par visite au domicile après.

Adhérents UNC décédés depuis le début de l'année :

Pierre MARTIN - A/C AFN - décédé le 24 février 2020 Guy BODINIER - Soldat de France - décédé le 29 mars 2020 Marcel AUDRAN - A/C AFN - décédé le 17 mai 2020

Jacques GUICHARD - A/C AFN - décédé le 23 juin 2020

Thérèse AUBRY - Veuve A/C 39-45 - décédée le 25 août 2020 Cérémonie du 11 novembre et repas annuel de l'UNC ; nous sommes en attente des directives gouvernementales et du bon vouloir de MONSIEUR COVID 19 (quelle plaie ce type !).





En Dériole

Reprise des activités pour En Dériole

Le cercle celtique de Miniac-Morvan a repris ses cours de danse, le vendredi 2 octobre dernier. Comme les années précédentes, les cours loisirs ont lieu chaque vendredi à 19 h 30, espace Bel Air (hors vacances scolaires). Les inscriptions en cours d'année sont possibles.

Pour le groupe « concours », l'inscription est encore envisageable, selon le niveau du nouvel arrivant. C'est qu'il faut de la riqueur et une grande assiduité pour monter les chorégraphies, telle que celle de 2019, qui avait permis la montée du groupe en 1^{re} catégorie! Avec une « année blanche » la saison passée, les danseurs sont impatients de remonter sur scène.

À la date de rédaction de cet article, les cours de gallo, eux, n'avaient pas encore de date de reprise. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Marie au 06 30 77 18 53.

Et bien sûr, ces 3 cours proposés ont tous lieu dans le respect des protocoles sanitaires actuellement en vigueur.





En revanche, rapport au contexte sanitaire justement, l'association n'est pas en mesure de maintenir la 4e édition du Dériol'noz. Aussi sera-t-il reporté au 31 octobre 2021.

Pour plus d'information, visitez le site internet de l'association : enderiole.bzh et/ou suivez la page facebook: « En Dériole - Cercle Celtique Miniac-Morvan ».

Country Dancer's

La rentrée pour tous

Vous savez compter jusqu'à 8, reculer, avancer ; connaissez votre droite de votre gauche. Parfait! vous avez toutes les compétences pour rejoindre nos équipes de danseurs et ce, à tout moment de l'année.

Nous vous offrons 2 cours d'essai pour découvrir cette sympathique activité.

COVID 19 pas d'inquiétude, un protocole sanitaire est mis en place pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

Nous disposons de 3 cours : - débutant à 75 euros/an -Novice et confirmé à 80 euros/an ; un forfait 2 cours au choix vous est proposé à 120 euros. Pas de tenue exigée, « venez comme vous êtes ».





Vous pouvez nous contacter par téléphone au

Miniac Dance

Après une année marquée par le covid-19, l'association est heureuse de retrouver ses adhérents dans tous ses cours. Cette année encore nous vous proposons :

- Lundi 20 h 15 à 21 h 45 : Aerobic et Renforcement musculaire, Pauline sait nous motiver sur ses musiques toujours plus rythmées.
- Mercredi de 17 h 15 à 18 h 00 : retrouvez Delphine pour un cours de zumba kids. Petit spectacle prévu aux vacances de Noël et en fin d'année.
- Mercredi de 18 h 15 a 19 h 15, ou de 19 h 20 à 20 h 20 : Delphine continue avec les Adultes pour un cours tout en douceur de Pilâtes.
- Jeudi de 17 h 00 à 20 h 30 : venez voyager en Inde avec Émilie et ses danseuses Bollywood. En fonction de votre âge intégrez le groupe 1, 2 ou 3. Spectacle de fin d'année au théâtre Le Phare de Saint-Coulomb.



• Jeudi de 20 h 30 à 21 h 30 : c'est reparti avec Delphine qui se donne à cœur de vous faire transpirer dans son cours de Zumba Adultes.

Infos et inscription: Toute l'année, nous vous accueillons. Tarifs au prorata.

LEMOINE Roselyne 07 61 25 58 81 Lemoineroselyne@sfr.fr







LES NOUVEAUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

Subvention Pass Commerce

COMMERCANTS, ARTISANS et AUTO-ENTREPRENEURS, cet article vous intéresse.

Pour dynamiser l'activité économique des T.P.E. et aider à la modernisation du commerce indépendant, de l'artisanat et des auto-entrepreneurs Saint-Malo Agglomération, vous propose une subvention appelée « Pass Commerce ».

Si vous avez des projets et pour connaître votre éligibilité afin de valider un dossier, veuillez vous connecter sur le lien ci-dessous ou contacter la mairie au 02 99 58 51 77 - www.saintmalo-developpement.fr/2018/04/passcommerce-artisanat-aide-soutenirvos-investissements



Marjorie Turuban **SOPHROLOGUE** 06 70 54 74 38

Les cours de sophrologie auront lieu tous les mercredis de 19 h 45 à 20 h 45 (hors périodes scolaires) à l'Arpenteur des sens situé à la Maison Neuve. 35540 Miniac-Morvan.

www.marjorie-turuban.com

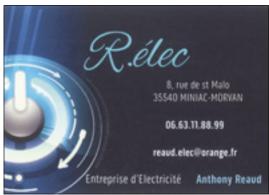


















en date du 1er janvier 2021.

- Études/plans et conseil en architecture
- dossier de consultations des entreprises
- suivi et coordinations de travaux

F. VAULTIER - 06 23 57 41 26 1 rue de Bel Air 35540 Miniac-Morvan



Mot de la minorité

Chères Miniacoises, chers Miniacois,

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales.

Nous tenons à vous informer que pour des raisons personnelles Raphaël BEAUDUCEL a souhaité mettre fin à son mandat de conseiller municipal.

Désormais, les élus du groupe minoritaire vous représentant au sein du conseil municipal et dans les différentes commissions communales sont :

Nathalie BOSSÉ Agnès TOUTANT Michel LEBRETON Amandine GAUTIER Paul CARON Richard JOUQUAN

Par ailleurs, pour des raisons professionnelles, Nathalie BOSSE, a démissionné de son siège d'élue communautaire. C'est Agnès TOUTANT, qui siègera à Saint-Malo Agglomération en tant que conseillère communautaire. Elle participera à trois commissions de travail :

- Attractivité du territoire, Economie et Emploi, Commerce et Artisanat et Communication
- Déplacements-Mobilité-Transports-Accessibilité et Plan vélo
- Grands projets stratégiques et projet de territoire

Soyez assurés de notre engagement pour un avenir durable et responsable sur notre commune de Miniac-Morvan.

Contact: eluspourvousaminiac@gmail.com

Pour un avenir durable et responsable

Mot de la majorité

Le 15 mars 2020, notre liste « *Un Nouvel Elan* » a recueilli la majorité des suffrages lors des élections municipales. Le résultat est sans appel (55 % pour la liste « *UNE* » pour 45 % pour la liste opposée) avec une participation supérieure à la moyenne nationale.

Nous vous remercions chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée. La mise en place du confinement a eu pour conséquence le maintien de l'équipe précédente qui, malgré nos sollicitations, nous a tenus à l'écart de la gestion de la crise et des affaires courantes. Il nous a fallu cultiver la patience, la mise en place du Maire et des Adjoints n'ayant pu se faire que le dimanche 24 mai, complétée le vendredi 5 juin par les autres membres élus.

Depuis 5 mois, l'ensemble de l'équipe est mobilisé afin de mettre sur pied les projets élaborés lors de notre campagne. Certains ont déjà pris forme : « citoyenneté participative », études concernant le futur parc municipal intergénérationnel, quelques animations (cinéma en plein air, octobre rose...) malgré un contexte sanitaire contraignant...

L'équipe municipale précédente a passé commande de la seconde salle omnisports en fin de mandat et contracté un emprunt d'un montant de 2 000 000,00 euros pour financer les travaux. Nous assurons la continuité de l'action municipale en suivant au plus près le déroulement des travaux et en apportant une attention toute particulière au respect de l'enveloppe financière initiale. Cet investissement important nous obligera à prioriser les projets dans le respect de l'équilibre des finances de la commune.

L'ensemble des élus de la majorité municipale est mobilisé pour agir au plus près de vos besoins et pour un « mieux vivre ensemble ».

Trois objectifs guident notre action:

- La Proximité Être au plus proche des Miniacoises et des Miniacois , tous secteurs géographiques (quartiers du bourg et hameaux) et toutes générations
- Le Partage Être à votre écoute et partager points de vue et solutions pour améliorer notre cadre de vie
- La Transparence Vous informer régulièrement sur l'avancée des projets et sur leur coût.

Nous sommes tous à pied d'œuvre pour donner « Un Nouvel Elan » à notre commune.

Un proverbe qui nous tient à cœur : « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ». Et quand on dit ensemble, c'est avec vous, Miniacoises et Miniacois et la superbe équipe du personnel communal managée par la DGS, Nadia Almas.

Un nouvel élan pour Miniac-Morvan

Mariages

11 juillet - M. POULAIN Jean-Philippe et M^{me} DONIO Angélina
18 juillet - M. DELÉPINE Abel et M^{me} CUQUEMELLE Sandra
18 juillet - M. THOMAS Arnaud et M^{me} TANGUY Gwenaëlle
25 juillet - M. JOURDAN Nicolas et M^{me} PÉTEL Valérie
8 août - M. CHATELAIS Eric et M^{me} CLÉMENT Elody
15 août - M. BONIN Philippe et M^{me} DURAND Marie-Anne
26 septembre - M. VERDIERE Patrick et M^{me} FOURÉ Cinda

Naissances

1er janvier - FICHANT Victoire 4 janvier - DELANNEY Raphaël 4 janvier - HAMON Ines 7 janvier - JULLIOT Alban 15 janvier - AVRIL Line 17 janvier - TRÉHEL Nolan 28 janvier - BÉZARD Tilio 13 février - NOBILET Alice 18 février - MAGNIER Milo 21 février - MARTIN Candice 27 février - PORTER Candice 10 mars - COLAS Léana 13 mars - PRUNIER Auguste 1er avril - GRÉGOIRE Nino 9 avril - MASSON Kiara 2 juin - BENIGUEL Malo

18 juin - LAUTE Kerwann
26 juin - LOISEL Marin
19 juillet - FOURGAULT Kélio
29 juillet - VAISSIERE Thaïs
7 août - BERTRAND Maël
8 août - TASSEL EMERY Joseph
10 août - SOURDIN FLEURY Yaël
14 août - ADAM Marceau
28 août - NIVOL Axel
14 septembre - GUIHARD Lilou
22 septembre - ROULLOIS Bluenn
27 septembre - PIGUEL Axel
1er octobre - LETRÉNEUF Lucas
1er octobre - LUCAS Mya
4 octobre - TROPEE Timoté

9 octobre - TORRES Léon

Décès

28 janvier - M. PIÉGUÉ Eugène 1er février - M. VERDYS Daniel 19 février - Mme POTIER Huguette 24 février - M. MARTIN Pierre 9 mars - Mme DOUDET Cécile 10 mars - M. ROUSSELOT Lucien 20 mars - M. POUPART Francis 29 mars - Mme GOGER Louise 30 mars - M. BODINIER Guy 8 avril - M. BRIAND Henri **27 avril** - M^{me} DONIO Marie-Thérèse 10 mai - Mme BIARD Maria 17 mai - M. AUDRAN Marcel 17 mai - Mme GINGAT Julienne 19 mai - M. DESPRÉS Michel 7 juin - Mme HUBERT Henriette 18 juin - M. ROLAND Ludovic 20 juin - M. FANTOU Pierre 23 juin - M. GUICHARD Jacques 28 juillet - M. LE HELLOCO Jean Yves 4 août - Mme LE RAT Marie-Augustine 8 août - Mme FERRAND Marie-Thérèse 20 août - Mme OISEL Maria 25 août - Mme AUBRY Thérèse 9 septembre - M. DUPONT Marc 17 septembre - Mme HARDY Lynda 18 septembre - M. PIET Louis 21 septembre - M. PINSARD Marc **26 septembre** - M^{me} HERVÉ Denise 9 octobre - M. BOUVET Emile 23 octobre - M. LOUVEL Dominique

24 octobre - Mme COTTENCIN Rozenn

Récapitulatif 2019 - Naissances : 54 Mariages : 8 Décès : 19

NUMÉROS UTILES

Mairie

Tél. 02 99 58 51 77 - Fax 02 99 58 03 55 Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Samedi de 9 h à 12 h mairie@mairie-miniac-morvan.fr www.miniac-morvan.fr

Assistance sociale

Permanence à Miniac-Morvan un lundi après-midi tous les 15 jours un vendredi matin tous les 15 jours sur rendez-vous au 02 99 19 15 15.

Agence Postale communale

8, rue Thérèse Fantou

Lundi : Fermé - Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 Mercredi et jeudi : 14 h à 17 h

Vendredi : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Déchèterie

Le Gavre - 35540 Miniac-Morvan Pour toute question concernant le tri : N° Vert : 0800 801 061 Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h Fermée les jours fériés.

Numéros utiles

Bibliothèque municipale : rue Thérèse Fantou - 02 99 58 05 12 École publique Le Doris : rue Henri Souques - 02 99 58 53 45 École privée mixte S'-Yves : rue Charles Cron - 02 99 58 52 47 Maison de l'enfance : 2, rue des Ajoncs d'Or - 02 99 58 02 82

Notaire : Laurence Chevalier-Mousson place de l'Église - 02 99 58 50 25

Services santé

Médecins: Dr. Rollini, Brosset et Mornettas - 02 57 64 01 60

Kinésithérapeutes masseurs: 02 99 58 50 37

Orthophoniste: Sylvie Golomer - Melinda Hulain - 02 23 15 28 90

Orthoptiste: Sylviane Mauny - 02 99 58 06 17

Psychologue clinicienne : M^{me} Rota-Chevalier - 06 65 65 59 88 Dentiste : Le Herisse - Lebris Marie-Noëlle - 02 99 58 50 47

Pharmacie: 02 99 58 51 81

Ambulances: Yves Urpheant - 02 99 58 03 58 Cabinet infirmier du Mesnil: 02 99 58 90 70 Ostéopathe D.O.: Antoine Gour - 06 95 72 25 15

Pédicure-podologue: M^{me} Élodie Gorregues - 02 23 15 26 20 Pédicure-podologue: M^{me} Marie Renier - 02 56 52 27 14 Clinique vétérinaire: Dr. Gwenaëlle Rickard - 02 30 03 94 12

Sonatopathe: Hubert Barbelette - 02 90 04 06 24 Sage-Femme: Bérangère Stevelinck - 07 85 63 48 72

MINIAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Le Vieux bourg

Rue du Relais de Poste au vieux bourg à Miniac-Morvan, le bâtiment principal date de la première moitié du 17º siècle, et serait un ancien presbytère, [enquête réalisée en 1969 (cf. Photo)].

> Devenu une ferme, le bâtiment est passé à l'état d'abandon puis a été transformé en club "Le Land'Roz" et enfin a été rénové pour devenir un restaurant "La Chiffonnade".





La Saboterie en 1912, axe de circulation principale de Rennes à Saint-Malo.

La Tour des eaux alimentait la locomotive à vapeur du Tram. Le bâtiment à la fin du 19° siècle-début 20° abritait un bar « Å la Saboterie ».

Aujourd'hui il est devenu un groupement d'habitations.



